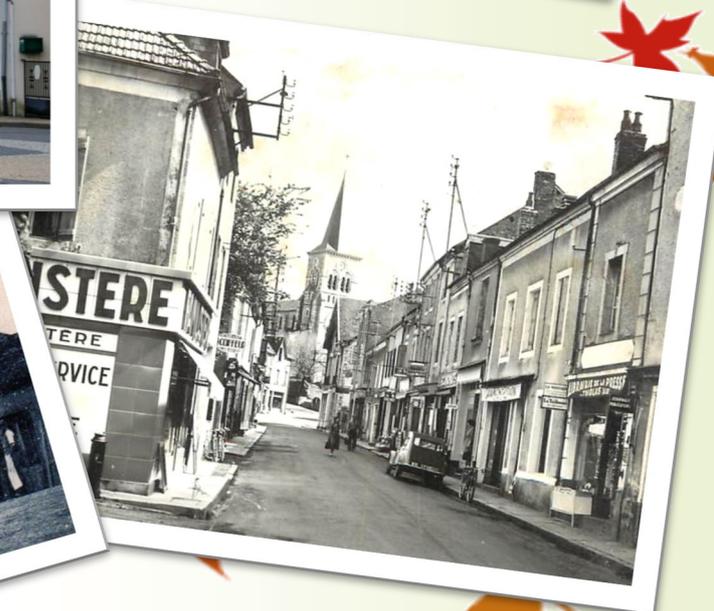


# BULLETIN MUNICIPAL

2019

## LE MAYET-DE-MONTAGNE



# SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 3	Collecte des objets encombrants et épaves	page 24
Les réalisations 2018	page 4	Horaires déchetterie - Sacs Toutnet	page 25
25 ans du Jumelage - Inauguration de l'extension du bâtiment dédié à la santé	page 7	Lutte contre l'ambrosie	page 26
Budget général - Taux des taxes communales	p. 8	S.I.V.O.M. de la Vallée du Sichon	page 27
Projets 2019	page 8	Dossier Médical Partagé - Âges et Vie	page 28
Lotissement communal	page 9	Camélia	page 29
Piscine - Camping - Vélos électriques	page 10	Liste des associations bénéficiant d'une subvention communale	page 48
Maison des services au public	page 11	Concours des maisons fleuries 2018	page 49
Le transport à la demande	page 12	Concours des illuminations 2018	page 49
Les horaires de bus	page 13	L'Ironman recherche des bénévoles	page 50
Portail famille - jeunesse - habitat	page 14	Nouveau commerçant - Ateliers	page 51
Manger mieux, un enjeu local par Vichy		Des artistes salle St-François, maison Poyet	page 51
Communauté	page 15	État Civil 2018	page 52
Vichy la Sportive	page 16	Cimetière	page 53
Trouver un local par Vichy Développement	page 17	Centenaire de la Première Guerre Mondiale	page 54
Future centrale solaire citoyenne	page 18	Tarifs de location des salles municipales	page 56
Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	page 19	Chapelle Saint-François	page 56
Informations diverses : passeport - carte nationale d'identité	page 20	Activités du plan d'eau Le Mayet/St-Clément	page 57
Recensement - Permanence des élus départementaux -		Centre Équestre	page 57
Covoiturage - Médecins	page 21	Festivités 2019	page 58
Numéros divers - Divagation des chiens - Brûlage		Bulletin d'inscription concours des maisons fleuries	p.59
des déchets verts	page 22	Bulletin d'inscription concours des illuminations	page 59
Élagage - Distillation - Portage de repas	page 23	Ventes et locations	page 59
		Patois du Bourbonnais	page 60

	Amicale des 4 A	page 32
	Amicale Laïque	page 33
<b>A</b>	Association Harmonie « Les Enfants de la Montagne »	page 35
	Association pour le don de sang bénévole de la Montagne Bourbonnaise	page 36
<b>S</b>	Bibliothèque	page 37
	CATM et veuves	page 47
<b>S</b>	Centre Communal d'Action Sociale	page 46
	Centre de secours du Mayet-de-Montagne	page 46
<b>O</b>	Centre Social Rural de la Montagne Bourbonnaise	page 39
	Club de l'Amitié	page 45
<b>C</b>	Collège Jules Verne	page 37
	Comité de Jumelage Le Mayet - Vogt	page 45
<b>I</b>	Comité des Fêtes	page 31
	E.H.P.A.D. Résidence du Parc	page 30
<b>A</b>	École communale Yves Duteil	page 38
	Horaires - Tarifs cantine garderie	page 38
	Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise	page 42
<b>T</b>	Fédération Nationale des Accidentés de la Vie	page 44
	Les Amis de la Montagne Bourbonnaise	page 34
<b>I</b>	Les Majorettes	page 41
	Les Restos du Cœur	page 44
<b>O</b>	Les Sabots Dorés	page 46
	Lycée Claude Mercier	page 37
<b>N</b>	Montagne Bourbonnaise Football Club	page 40
	Retraite Sportive de la Montagne Bourbonnaise	page 47
<b>S</b>	Secours Catholique	page 43
	Solidabroc	page 43
	Tennis Club de la Montagne Bourbonnaise	page 42

## *Le mot du Maire*



*L'année 2018 a été marquée par l'équipe de France de football sur le toit du monde en juillet et aussi par une fin d'année difficile avec les manifestations des gilets jaunes et surtout des individus présents dans la rue pour casser et affronter les forces de l'ordre.*

*Après, bien sûr, on espère toujours que l'année qui arrive soit meilleure pour tous.*

*Nous allons continuer à embellir notre bourg avec la poursuite des travaux sur le secteur du Village Caché, la voirie et continuer à améliorer nos bâtiments en fonction de nos possibilités financières.*

*Lors de la visite de Madame le Préfet fin août, celle-ci nous a assuré que des montants importants d'aides sont inscrits dans les différents services de l'État pour aider les communes.*

*Mais, il ne faut pas oublier qu'il faut aussi apporter la part qui nous revient et ces programmes de financement ne correspondent pas toujours à nos besoins.*

*Il faut également garder les pieds sur terre pour conserver une situation financière saine, un endettement acceptable et ainsi limiter les impôts locaux.*

*Les règles qui régissent nos collectivités évoluent constamment.*

*De plus en plus de compétences vont à l'intercommunalité (urbanisme, assainissement, petite enfance) et les syndicats d'eau, eux aussi, suivront au 1er janvier 2020.*

*En échange, l'intercommunalité apporte un soutien important à nos communes.*

*La nouvelle organisation territoriale qui se met en place affaiblit peu à peu les communes.*

*À la rentrée prochaine, nous allons perdre un poste d'enseignant et une classe, les effectifs ayant diminué, il nous est difficile de contester cette décision.*

*Je constate que nos nombreuses associations se dévouent pour animer notre territoire. Jeunes et voire moins jeunes s'activent.*

*Je veux ici les remercier de leurs différentes actions.*

*Cette année, plusieurs manifestations vont encore animer notre cité et ainsi nous assurer de nombreux visiteurs.*

*J'en profite pour demander votre aide le dernier week-end d'août, où sur deux jours, l'épreuve cycliste de l'Ironman de Vichy va traverser notre commune et notre bourg.*

*Il faut des volontaires pour sécuriser les carrefours.*

*Il me serait très agréable si vous pouviez vous inscrire en Mairie.*

*Je veux aussi remercier tous ceux qui m'entourent, que ce soit les élus, ou les employés de notre collectivité qui oeuvrent et répondent présents quand le besoin est là.*

*Le Maire,*

*Gilles DURANTET*

# LES RÉALISATIONS 2018

## *Aménagement du Centre-Bourg 1ère phase rue Francisque Drifford*

### *Pendant les travaux*



*Coût des travaux : 214 988 € h.t.*

*Subventions reçues à ce jour : 83 765 €  
de l'État (D.E.T.R.),  
du Département de l'Allier,  
de Vichy Communauté.*

### *Après travaux*



*Réhabilitation de deux appartements (F2 et f3)  
au-dessus de la Poste pour la location*



**Appartement F3 à louer**

**Superficie : 50 m<sup>2</sup>**

**Loyer : 350 € sans les charges.**

**Si vous êtes intéressé(e),  
vous adresser en Mairie.**

*Pose de bordures  
aux Parodelles*



*Aménagement des trottoirs  
rue de Ferrières*



*Réfection des trottoirs  
rue de Châtel*



*Parking cimetière*



*Achat d'un désherbeur mécanique*



*Désherbeur thermique*



*Équipement de la cuisine  
du complexe Fernand Fayet  
(Four, lave-vaisselle)*



*Goudronnage des  
trottoirs  
Rue du Petit Bois*



*Camping*

*Réfection de l'aire de jeux*



*Rénovation d'un bungalow*



## **25 ANS DU JUMELAGE LE MAYET-VOGT**

Le samedi 19 mai dernier a eu lieu la plantation de l'arbre de la Liberté au square situé avenue Chabrol pour célébrer le 25ème anniversaire du jumelage entre Vogt et la commune.

### **EXTENSION D'UN BÂTIMENT DÉDIÉ À L'ACCUEIL DE SERVICES À LA POPULATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**

L'extension du bâtiment situé avenue de la Libération permet ainsi d'accueillir 4 médecins.

#### **FINANCEMENT**

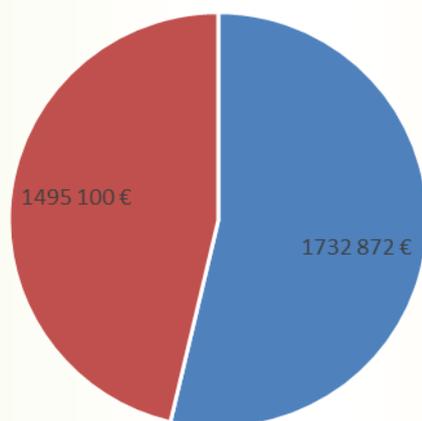
Dépenses : 148 042 € H.T.

Subventions : 72 195 €  
avec participation de l'État  
(Réserve Parlementaire, D.E.T.R.),  
et du Département de l'Allier.



**Inauguration de l'extension du cabinet**

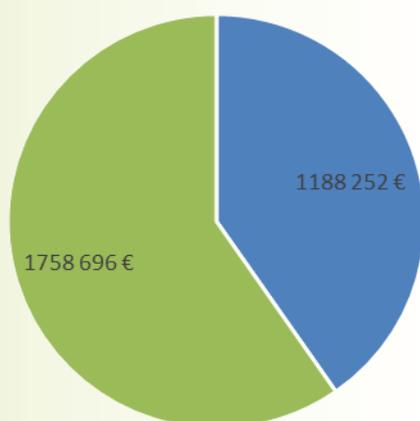
# BUDGET GÉNÉRAL 2018



■ Fonctionnement ■ Investissement

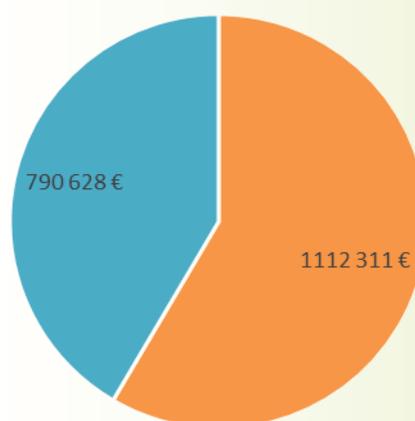
## RÉALISATIONS 2018

Dépenses



■ Fonctionnement ■ Investissement

Recettes



■ Fonctionnement ■ Investissement

## PROJETS 2019

- Aménagement du Centre Bourg

2<sup>ème</sup> tranche du Contrat d'Aménagement du Centre Bourg : rue du Village Caché.

- Construction d'un nouveau Centre Technique d'Exploitation Routière

et d'une nouvelle caserne de pompiers rue de l'Industrie par le Conseil Départemental de l'Allier<sup>o</sup>.

## TAUX DES TAXES COMMUNALES

Les taux communaux d'imposition inchangés pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 9,57 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,38 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31,39 %

# LOTISSEMENT COMMUNAL

Lotissement des Buissons situé  
rue de Buisson  
(à 300 mètres du bourg)

TERRAINS VIABILISÉS

A VENDRE

(Les branchements fluides eau, électricité,  
raccordement égout sont faits )



Numéro Lot	Surface
Lot 1	683 m <sup>2</sup>
Lot 2	710 m <sup>2</sup>
Lot 3	710 m <sup>2</sup>
Lot 4	710 m <sup>2</sup>
Lot 5	710 m <sup>2</sup>
Lot 6	710 m <sup>2</sup>
Lot 7	988 m <sup>2</sup>
Lot 8	1269 m <sup>2</sup>
Lot 9	1273 m <sup>2</sup>
Lot 10	1251 m <sup>2</sup>
Lot 11	1252 m <sup>2</sup>
Lot 12	1245 m <sup>2</sup>
Lot 13	1263 m <sup>2</sup>
Lot 14	1242 m <sup>2</sup>
Lot 15	729 m <sup>2</sup>
Lot 16	716 m <sup>2</sup>



## **PISCINE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la piscine est gérée par Vichy Communauté.

### **Horaires d'ouverture estivale :**

*Sous réserve de modifications ultérieures*

Du 1<sup>er</sup> au 30 juin : samedi et dimanche  
de 13h à 18h30

Juillet et Août : tous les jours  
de 13h à 18h30

Sauf le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00  
et de 15 h 00 à 18 h 30



### **Tarifs à l'unité :**

- 3 € plein tarif
  - 2.30 € pour les étudiants, chômeurs et personnes handicapées
  - 1.80 € pour les jeunes de 3 à 18 ans et les groupes de 10 personnes
- Gratuit pour les moins de 3 ans.

Tél. piscine : 04-70-41-06-33 (seulement de juillet à août)

Tél. Vichy Communauté : 04-70-96-57-00

## **CAMPING**



Ouverture du 15 mars au 31 octobre

50 emplacements dont 43 tourisimes et 7 loisirs

6 bungalows – 1 mobil home

Tél. camping : 04-70-41-06-33

(seulement de juillet à août)

Tél. : Mairie : 04-70-59-70-52

## **VÉLOS ÉLECTRIQUES**

Dans le cadre du "Réseau territoire à énergie positive pour la croissance verte", Vichy Communauté a équipé 30 communes volontaires de deux vélos électriques par collectivité.

L'objectif est de sensibiliser aux enjeux du réchauffement climatique.

La population et/ou les agents communaux peuvent utiliser gratuitement les deux vélos électriques de la commune après signature d'un contrat de location et contre remise d'une caution de 400 €.

Il faut être âgé d'au moins 16 ans et titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile.



# VICHY COMMUNAUTÉ

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

*Vous souhaitez contacter la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ?*

*Vous ne savez pas comment vous inscrire à Pôle Emploi ?*

*Vous souhaitez demander une prestation auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ?*

La Maison de Services au Public (MSAP) de Vichy Communauté en Montagne Bourbonnaise est là pour vous accompagner dans vos démarches avec les différentes administrations.

La MSAP c'est aussi un accès internet gratuit, la possibilité de numériser ou d'imprimer des documents et un accompagnement dans toutes vos démarches en ligne.

### La MSAP est ouverte

Les lundi, mardi et jeudi :

de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h

Le mercredi de 8h30 à 12h15

fermée le vendredi.



Maison  
de services  
au public

### MSAP Montagne Bourbonnaise

26 rue Roger Dégoulange

03250 LE MAYET DE MONTAGNE

Tél. : 04 70 59 36 67

msap@vichy-communaute.fr

## LES PERMANENCES À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

### • CARSAT Auvergne, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Informations et conseils personnalisés pour préparer sa retraite : relevé de carrière, constitution et suivi du dossier, droits, démarches, estimation de la future retraite, âge de départ et conditions de poursuite d'activité, retraite de réversion...

### • CPAM de l'Allier, le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h00 à 16h30.

Accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, à la prévention, aux soins et aux remboursements (maladie, maternité, invalidité...)

### • Mission Locale Espace Jeunes, le 3<sup>e</sup> jeudi après-midi de chaque mois (sur rendez-vous au 04 70 80 15 30)

Accueil et accompagnement des moins de 26 ans dans les domaines de l'emploi, la formation, l'insertion sociale et professionnelle...

### • Caisse d'Allocations Familiales (CAF), tous les jours aux heures d'ouverture de la MSAP

Pour s'informer sur les aides, connaître vos droits, savoir où en est votre dossier.

### • Centre Médico-psychologique adultes et enfants, uniquement sur rendez-vous au 04 70 59 98 08 (enfants) ou au 04 70 31 88 39 (adultes). Présence de médecins, orthophoniste, infirmières...

### • Services de Santé au Travail Interentreprises de l'Allier (SSTI03), sur convocation des services

Visites médicales du travail pour les salariés.

### • Trésorerie, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi matin de chaque mois de 9h à 12h

Pour le recouvrement de l'impôt et la gestion des collectivités locales.

### • Service Habitat de Vichy Communauté, le 1<sup>er</sup> lundi matin de chaque mois

Renseignements sur les aides possibles dans le cadre de la rénovation de votre logement.

Accompagnement technique et étude personnalisée gratuits ;

### • Pôle Emploi Vichy, le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois entre 8h30 et 12h

Suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement global.

### • Service social de l'Assurance Maladie, le 3<sup>e</sup> jeudi matin de chaque mois

Pour accompagner les assurés en difficulté.

### • Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants, service proposé par l'EHPAD de Cusset, sur rendez-vous

Service proposé aux aidants d'une personne présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer et troubles apparentés, maladie de Parkinson, sclérose en plaques) 06.24.98.82.21 ou pfar@mrcusset.fr.

# LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Conseil Départemental a mis en place un service qui permet à tous les Bourbonnais ou personnes de passage de se déplacer sur l'ensemble du territoire : le transport à la demande (TAD)

## Tarifs des voyages par transport à la demande :

Tarif normal (trajet simple) : 2 €

Tarif réduit : 1 €

- Pour :
- les jeunes de moins de 18 ans et les étudiants sur présentation d'une pièce d'identité ou d'une carte d'étudiant,
  - les bénéficiaires de minima sociaux sur présentation d'une carte établie annuellement par le Service Trans'Allier du Conseil Départemental sur la base de justificatifs,
  - les apprentis, les jeunes en contrat de professionnalisation, les demandeurs d'emploi ou en stage en entreprise sur présentation d'une carte établie semestriellement par le service des transports sur la base de justificatifs.

Vous pourrez ainsi :

- vous rendre au moins deux fois par semaine dans la «commune-centre» la plus proche de chez vous.
- avoir accès à d'autres moyens de transport (en correspondance) pour rejoindre l'agglomération la plus proche (train et car notamment).
- maintenir ou avoir de nouvelles activités, qu'elles soient sportives, culturelles, commerciales (marché...), etc.

## Comment réserver votre trajet ?

Vous renseigner sur le service, avoir des informations sur un trajet, réserver votre déplacement : appelez la centrale d'information et de réservation.



La centrale d'information et de réservation est ouverte :

du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

- Lors de la réservation de votre déplacement :
  - l'inscription et la réservation sont obligatoires la veille du déplacement (pour un déplacement du lundi au samedi, la réservation est à effectuer au plus tard la veille avant 17h et avant 12h le samedi pour le lundi).
  - L'opérateur de la centrale vous indiquera l'heure d'arrivée et l'heure de départ de votre domicile.
- Le jour de votre déplacement :
  - soyez prêt au lieu et à l'heure convenus avec l'opérateur.
  - Un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé.
  - Vous réglerez votre voyage auprès du conducteur. Le retour sera effectué dans les mêmes conditions.

## TAD

# Secteur du Mayet-de-Montagne

Service organisé par Vichy Communauté

**Communes du secteur**

- Arfeuilles
- Arronnes
- Châtel-Montagne
- Châtelus
- Ferrières-sur-Sichon
- La Chabanne
- La Chapelle
- La Guillermie
- Laprugne
- Lavoine
- Le Mayet-de-Montagne
- Molles
- Nizerolles
- Saint-Clément
- Saint-Nicolas-des-Biefs

**Le lundi**

**Arrivée au Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	07:50*	09:00	12:50	*Avec la ligne F à destination de Vichy

**Départ du Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:05*	18:25*	*Avec la ligne F en provenance de Vichy

**Le mercredi**

**Arrivée au Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	07:50*	09:00	13:30*	*Avec la ligne F à destination de Vichy

**Départ du Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:30 <sup>(1)</sup>	18:25*	<sup>(1)</sup> Avec la ligne F en provenance de Vichy (période scolaire uniquement) *Avec la ligne F en provenance de Vichy

**Le samedi (sauf Arfeuilles et Châtelus)**

**Arrivée au Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	07:50*	09:00	12:50*	*Avec la ligne F à destination de Vichy

**Départ du Mayet-de-Montagne**

	1 <sup>er</sup> horaire	2 <sup>e</sup> horaire	3 <sup>e</sup> horaire	Correspondances possibles
Arrêt Centre : Office de Tourisme - Rue Roger Decoulange - Panneau Trans'Allier	11:30	13:05*	18:25*	*Avec la ligne F en provenance de Vichy

\* Les horaires des lieux de dépôt avec correspondance sont à respecter. Horaires susceptibles de modifications au cours de l'année.

0 800 800 966



# Le Mayet-de-Montagne → Vichy



Ligne organisée par Vichy Communauté

Jours de circulation		L	MMeJVS	LMMeJV	S	LMMeJV	S	S	Me	Me	V	MeS	V	S	LMJV	LMMeJV
Période scolaire		oui	oui	oui	oui				oui							
Vacances scolaires					oui	oui		oui	oui			oui	oui	oui		oui
Renvois		1	2		⊙			⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙		
Train à destination de Paris SNCF					09:05	09:05	09:05	14:05	14:05			14:05	17:01		18:05	18:05
Laprugne	Mairie											12:40				
St-Priest-la-Prugne	Le Moulin											12:50				
Lavoine	Bourg											13:00				
Ferrières-sur-Sichon	Place											13:10				
	Cheval Rigond											13:15				
Arnonnes	La Corre											13:20				
	École											13:30				
Châtel-Montagne	École abribus				07:45				13:29	13:29						
	Collège Jules Verne *										13:25		16:05		17:00	
Le Mayet-de-Montagne	Rue Chabrol			07:57	07:57		12:57		13:35	13:35	13:27		16:07		17:08	
	Office tourisme	06:45	06:55	08:05	08:00	08:05	13:00	13:00	13:38	13:38	13:30		16:10	16:15	17:10	16:35
La Chapelle	Le Cluzel			08:08			13:06		13:44		13:36				17:13	
	Le Pouthier	06:51	07:01	08:10	08:10	08:12	13:10	13:10	13:48	13:48	13:40			16:25	17:15	16:45
Molles	Le Gué Chervais											13:35				
	Les Grands Nauds	06:55	07:05	08:13	08:15	08:15	13:15	13:15	13:53	13:53	13:45			16:30	17:18	16:50
Molles	Le Relais fleuri			08:15	08:18	08:17	13:18	13:18	13:56	13:56	13:48			16:33	17:20	16:52
	Les Chervins abribus	07:00	07:10	08:17	08:19	08:20	13:19	13:19	13:57	13:57	13:49			16:34	17:22	16:54
Molles	Les Vaux	07:03	07:13	08:20	08:23	08:23	13:23	13:23	14:01	14:01	13:53			16:38	17:25	16:57
	Le Casino			08:27	08:30	08:30	13:30	13:30	14:08	14:08	14:00			16:45	17:32	17:05
Cusset	Les Grivats											13:40				
	Cours Arloing	07:15	07:25	08:31	08:34	08:35	13:34	13:34	14:12	14:12	14:04	13:45	16:35	16:49	17:36	17:09
Cusset	A. Londres av. Vichy						13:37	13:37	14:15	14:15	14:07		16:38	16:52	17:41	
	République Poste											13:46				
Cusset	Collège C. Weyer		07:30													
	Lycée Valéry Larbaud	07:26	07:36	08:35												
Cusset	Lycée A. Londres	07:30	07:40	08:40												
	Gare routière			08:45		08:45	13:44		14:22		14:14		16:45		17:45	17:22
Vichy	Arrêt SNCF Mobival			08:44			13:44		14:22			13:50		16:59		



services disponibles



- 1 Fonctionne le jour de rentrée des internes
  - 2 Ne fonctionne pas le jour de rentrée des internes
- \* Desserte uniquement pour les élèves de l'établissement



# Vichy → Le Mayet-de-Montagne



Ligne organisée par Vichy Communauté

Jours de circulation		L	LMMeJV	LMMeJV	S	S	L	Me	LMJV	LMJV	Me	LMJV	S	MeS
Période scolaire		oui	oui		oui		oui							
Vacances scolaires				oui		oui	oui				oui	oui	oui	oui
Renvois		1			⊙	⊙							⊙	⊙
Train en provenance de Paris SNCF					11:55	11:55	11:55	11:55	15:55	16:55	16:55	16:55	16:55	16:55
Vichy	Arrêt SNCF Mobival				12:10	12:10							17:30	17:30
	Gare routière	07:35			12:10		12:25	16:15	17:10	17:30	17:30			
Cusset	A. Londres av. Vichy	07:40						16:20		17:35	17:35			
	Lycée Valéry Larbaud				12:16		12:31		17:16					
Cusset	Lycée A. Londres		07:20	07:20	12:18		12:33		17:18					
	Collège C. Weyer								17:26					
Cusset	République Poste													17:35
	Général Raynal	07:45	07:25	07:25	12:25	12:20	12:40	16:25	17:30	17:40	17:40	17:40	17:36	
Molles	Les Grivats												17:40	
	Le Casino		07:30	07:30	12:30	12:24	12:24	12:45	16:30		17:45	17:45	17:44	
Molles	Les Vaux		07:37	07:37	12:37	12:31	12:31	12:52	16:37	17:42	17:52	17:52	17:51	
	Les Chervins abribus		07:40	07:40	12:41	12:35	12:35	12:56	16:41	17:46	17:56	17:56	17:55	
Molles	Le Relais fleuri		07:41	07:41	12:42	12:36	12:36	12:57	16:42		17:57	17:57	17:56	
	Les Grands Nauds		07:44	07:44	12:45	12:39	12:39	13:00	16:45	17:50	18:00	18:00	17:59	
La Chapelle	Le Gué Chervais													17:45
	Le Pouthier		07:48	07:48	12:50	12:44	12:44	13:05	16:50	17:55	18:05	18:05	18:04	
Le Mayet-de-Montagne	Le Cluzel		07:50	07:50	12:54			13:09	16:54					
	Collège Jules Verne *	08:10	07:55						17:00					
Le Mayet-de-Montagne	Rue Chabrol	08:14	07:57	08:00	12:57			13:17	17:08	18:07	18:17	18:17		
	Office tourisme	08:05	08:05	13:00	12:54	12:54	13:19	17:10	18:09	18:19	18:19	18:14		
Châtel-Montagne	École abribus							13:29				18:26		
Arnonnes	École												17:50	
	La Corre												18:00	
Ferrières-sur-Sichon	Cheval Rigond												18:05	
	Place												18:10	
Lavoine	Bourg												18:20	
St-Priest-la-Prugne	Le Moulin								18:30				18:30	
Laprugne	Mairie												18:40	



Châtel-Montagne - Église

⊙ Réservation obligatoire au plus tard la veille, avant 17h du lundi au vendredi et avant 12h le samedi.

Appelez au : 0 800 800 966

APPEL GRATUIT



Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés. Mises à jour régulière sur [www.allier.fr](http://www.allier.fr) accès direct Transports

Votre fiche horaires mise à jour à portée de main sur votre smartphone





# VICHY COMMUNAUTÉ

## PORTAIL FAMILLE - JEUNESSE - HABITAT

### PORTAIL FAMILLE OUVERT 7J/7

Inscrivez vos enfants dans les crèches et accueils de loisirs de Vichy Communauté grâce au Portail Famille 7j/7 et 24h/24.

Le portail famille c'est aussi le moyen d'acheter son pass'agglo en ligne et de bénéficier notamment de 50 € de réduction sur des achats ou activités de loisir, sport ou culture.

[famille.vichy-communaute.fr](http://famille.vichy-communaute.fr)



### PASS'AGGLO

#### DES RÉDUCTIONS POUR LES 11-18 ANS

**Réservé aux foyers dont le quotient familial n'excède pas 1400 €\*.** Le Pass'agglo de Vichy Communauté favorise la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes, âgés de 11 à 18 ans et domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération.

Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 50 €, utilisable auprès de partenaires, tels que le cinéma ou le Stade Aquatique (liste disponible sur [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)).

En vente au prix de 4 €, 8 € ou 12 €, en fonction du revenu fiscal de la famille, le pass agglo **s'achète en ligne sur le portail famille ou au guichet de l'Hôtel d'agglomération à Vichy, place Charles-de-Gaulle.**

Le Point Information Jeunesse est chargé de l'animation de ce dispositif auprès des jeunes pour en expliquer le fonctionnement. D'autres avantages seront offerts au cours de l'année : réductions, avantages flash, aides au financement de projets, etc.

*\*(quotient familial = revenu brut fiscal mensuel + revenus de substitution divisés par le nombre de parts du foyer).*

## MAISON DE L'HABITAT - UN SERVICE GRATUIT

### VOTRE PROJET DE RÉNOVATION COMMENCE ICI

Accessible depuis le hall de l'Hôtel d'agglomération, la Maison de l'Habitat se situe en centre-ville de Vichy et vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Quel que soit votre projet et vos ressources, la Maison de l'Habitat est là pour vous aider à réussir vos travaux.

Des professionnels du bâtiment vous accompagnent gratuitement pour identifier vos besoins, procéder au diagnostic de votre logement et vous orienter vers des artisans qualifiés.

Ce service de Vichy Communauté vous renseigne sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. Tout projet de rénovation, quelles que soient les ressources de son propriétaire, peut bénéficier de subventions.

Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries, chauffage, aménagement de sanitaires...

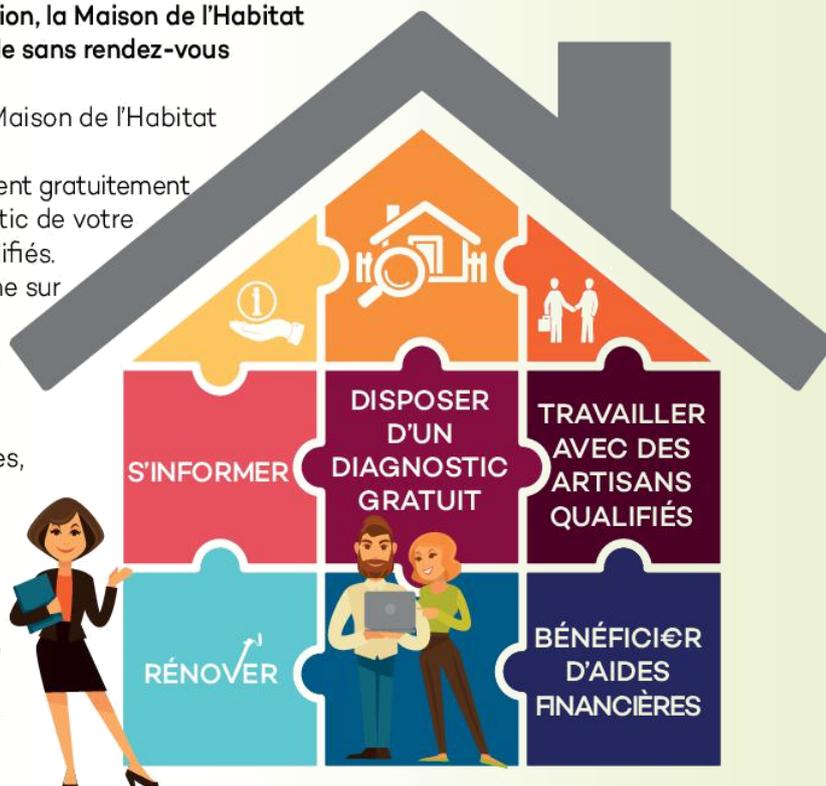
Venez présenter votre projet !

9, place Charles-de-Gaulle à VICHY

[habitat@vichy-communaute.fr](mailto:habitat@vichy-communaute.fr)

[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/HABITAT](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/HABITAT)

Permanence à la MSAP au Mayet-de-Montagne  
le premier lundi de chaque mois



APPELER UN CONSEILLER

04 63 01 10 65





## MANGER MIEUX, UN ENJEU LOCAL

Riche de son agriculture, des savoir-faire des producteurs, notre agglomération a les moyens de produire et d'offrir une alimentation saine à ses habitants, tout en respectant l'environnement.

C'est la raison pour laquelle Vichy Communauté a engagé un Projet Alimentaire Territorial (PAT), déjà récompensé. Il figure parmi les lauréats nationaux de 2018 de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation porté par le ministère de l'Agriculture et l'ADEME.

La collectivité va ainsi recevoir une aide de l'Etat de 44 000 € pour engager des actions concrètes du producteur au consommateur : actions de sensibilisation, lutte contre le gaspillage alimentaire, ou encore participer à l'installation de producteurs ou aider à la transmission et reprise des exploitations. Un comité technique se réunit régulièrement en présence d'acteurs du territoire : agriculteurs, commerçants, artisans, éleveurs, maraîchers, consommateurs, personnel de restauration collective, institutionnels, etc.

Dès cet été, Vichy Communauté a commencé le recensement des terres agricoles disponibles pour l'installation de maraîchers et a réalisé un état des lieux de la restauration collective dans nos communes pour à terme développer l'introduction de produits locaux dans les menus.

Des parcelles sont disponibles (friches ou déprises agricole) et pourraient être proposés à des porteurs de projets (maraîchers) qui ne sont ni propriétaires de parcelles et n'ont pas d'exploitation agricole familiale. L'objectif est de s'appuyer sur cet inventaire pour lancer une animation territoriale agricole courant 2019 en appui aux porteurs de projets candidats à l'installation.

Le projet alimentaire de territoire est déjà concret pour les enfants puisque de nombreux élèves de l'agglomération ont assisté à la pièce de théâtre La Clef des Champs par la compagnie Étosha. Les enseignants ont également à leur disposition un abécédaire pour travailler le sujet de l'alimentation en classe.

**Vous souhaitez participer à ce grand projet. Contactez-nous en Mairie !**



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VICHY COMMUNAUTÉ  
[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR)



@VICHY COMMUNAUTÉ

ABREST - ARFEUILLES - ARRONNES - BELLERIVE-SUR-ALLIER - BILLY - BOST - BRUGHEAS - BUSSET - CHARMEIL - CHÂTEL-MONTAGNE - CHÂTELUS - COGNAT-LYONNE - CREUZIER-LE-NEUF - CREUZIER-LE-VIEUX - CUSSET - ESPINASSE-VOZELLE - FERRIÈRE - SUR-SICHON - HAUTERIVE - LA CHABANNE - LA CHAPELLE - LA GUILLERMIE - LAPRUGNE - LAVOINE - LE MAYET-DE-MONTAGNE - LE VERNET - MAGNET - MARIOL - MOLLES - NIZEROLLES - SAINT-CLÉMENT - SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS - SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS - SAINT-PONT - SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT - SAINT-YORRE - SERBANNES - SEUILLET - VENDAT - VICHY



VICHY COMMUNAUTÉ

9 place Charles-de-Gaulle  
à VICHY

+33 (0)4 70 96 57 00

[accueil@vichy-communauté.fr](mailto:accueil@vichy-communauté.fr)



## VICHY LA SPORTIVE

### UNIQUE EN EUROPE : 500 HECTARES D'UN SEUL TENANT POUR LE SPORT !

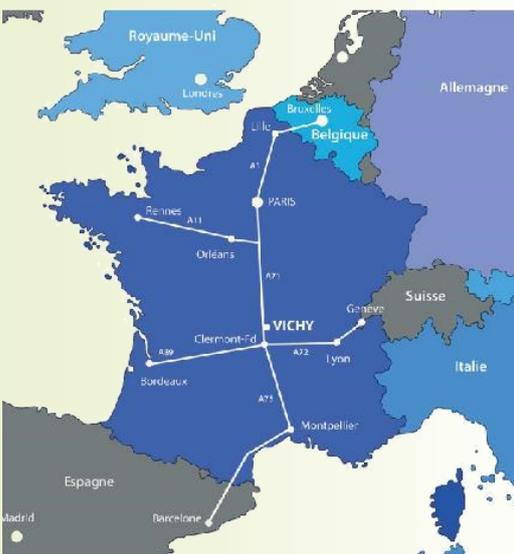
L'agglomération dispose d'infrastructures sportives nombreuses et diversifiées avec un CREPS, un hippodrome, un aéroport, deux golfs, un Stade Aquatique, 15 terrains de sports, 10 salles de sports dont 5 spécialisées (basket ball / volley ball, escrime, judo, sports boules, gymnastique) qui regroupent 8 500 licenciés locaux dans 60 disciplines sportives, un lac sur l'Allier, un lac de montagne, un centre omnisports de 120 hectares accueillant des compétitions et stages internationaux et tout un panel d'activités de pleine nature comme le ski ou l'escalade à proximité immédiate du centre-ville de Vichy qui propose une offre d'hébergement riche et variée.

### DES SAVOIR-FAIRE RECONNUS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Accueil de grandes équipes : en 2012 l'équipe nationale américaine de natation avec Michael Phelps, en 2016 l'équipe de foot de Slovaquie, et d'autres équipes professionnelles de foot, basket, handball... Évènements internationaux : 10 Championnats de France en 2018, et plusieurs manifestations internationales dont l'IRONMAN Vichy avec plus de 4 000 athlètes, un CSI\*\*\* Concours International de Sauts d'Obstacles, et pour 2019 un Championnat du Monde de Ski Nautique.

### 3 AXES NOUVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT :

- la performance individuelle des sportifs, de la préparation à la récupération des athlètes
- l'hybridation, entre l'offre thermale et l'offre sportive
- l'handisport, avec pour ambition un plateau sportif 100% accessible et à la pointe de l'innovation en matière d'équipements adaptés



**Vichy Communauté**, agglomération de 39 communes, se place dans un environnement privilégié, entre Montagne bourbonnaise et rivière d'Allier, entre ville, nature et eau.

Fort de ses 86 000 habitants, le territoire compte plus de 31 200 emplois, 16 zones et parcs d'activités, 11 sites post-bacs avec près de 2500 étudiants et un tissu associatif dynamique en faveur du sport et de la jeunesse.

[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR)

@VichyCommunaute

# TROUVEZ VOTRE LOCAL PROFESSIONNEL

BUREAUX  
TERRAINS  
LOCAUX INDUSTRIELS  
ET COMMERCIAUX

[VICHY-ECONOMIE.COM](http://VICHY-ECONOMIE.COM)

CONTACT :

04 70 30 41 70

[developpement@vichy-economie.com](mailto:developpement@vichy-economie.com)



Agence de développement économique

Plus de  
**150**  
OFFRES  
DISPONIBLES



# Future centrale solaire citoyenne

sur le bassin de Vichy et la Montagne Bourbonnaise



Créée en mars 2018, l'**association Com.TOIT** s'est engagée dans la transition énergétique.

Elle a pour objectif de développer des **CENTRALES SOLAIRES CITOYENNES** sur la **Montagne Bourbonnaise** et le bassin de Vichy.

L'énergie produite sera injectée directement sur le réseau et consommée localement. La vente de l'électricité permettra à la société de fonctionner et de développer de nouveaux projets. En effet, **plus de 57% des bénéfices de cette société coopérative seront ré-investis localement.**

L'**association Com.TOIT** est portée par des **CITOYENS, comme vous !**

**VOUS SOUHAITEZ LES AIDER** en donnant un peu de votre temps, en proposant une toiture ou en devenant actionnaire de ce projet ...

Contactez-les : **contact@comtoit.org** - Association Com.TOIT - Centre Eric Tabarly - 28 impasse du Champ d'Auger - 03300 CUSSET



Contact : **contact@comtoit.org**



**@comTOIT**



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

# CONSEILS D'ARCHITECTURE,

Le CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement, est une association loi 1901, qui a pour vocation de défendre la qualité du cadre de vie. Outil d'expertise et de solidarité territoriales, le CAUE de l'Allier croise des expertises multiples au sein de son équipe ; présente sur le terrain à l'échelle départementale, dans une posture professionnelle indépendante d'écoute et de conseils objectifs aux particuliers, et aux collectivités.

La qualité du cadre de vie est d'intérêt public. Le CAUE a pour mission de veiller à cette qualité. Le 1<sup>er</sup> fait générateur de l'évolution de votre cadre de vie est la construction



Ce qui finance le CAUE provient d'une fiscalité assise sur la construction et payée par le porteur de projet: la Taxe d'Aménagement (taxe prélevée sur le permis de construire, liée à la surface de plancher, en vue de financer les CAUE et les Espaces Naturels Sensibles.



L'échelle d'intervention du CAUE est départementales pour la relation de proximité avec les bénéficiaires qu'elle permet.

Les missions du CAUE : CONSEILLER, FORMER, INFORMER et SENSIBILISER

**Des architectes conseillent les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation.**

Ils vous permettent de bénéficier du regard d'un professionnel sur votre projet gratuitement et :

- peuvent vous renseigner sur les démarches
- répondre à vos interrogations
- échanger sur certains choix énergétiques et/ou de matériaux
- vous donner accès à une documentation en lien avec l'actualité

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 20 11 00 (du lundi au mercredi, de 9h à 17h), ou rencontrer un des architectes en permanence à

- Vichy : Communauté d'agglomération, tous les mercredis, de 9h-12h30 /13h30-17h
- Lapalisse : en MSP, les 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois, de 9h à 12h



En Mai 2018, le CAUE a lancé PÉPIT, une application qui vous guide dans un jeu de découverte des trésors patrimoniaux des communes du département, de nouveaux parcours seront créés en 2019 afin de couvrir l'ensemble de l'Allier, soit 31 parcours.

Pour en savoir plus, suivez notre page Facebook (@pépité03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

# INFORMATIONS DIVERSES

## PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans un souci de bonne organisation, les demandes et les retraits de **carte nationale d'identité et de passeport biométrique** peuvent être effectués **uniquement aux plages horaires suivantes** :



LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
16 h 00 à 18 h 00 <u>sur rendez-vous</u>	9 h 00 à 12 h 00 <u>sur rendez-vous</u>	9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 <u>sur rendez-vous</u>

### PASSEPORT

#### Pièces à fournir :

- Une copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance en original (demandé à la mairie de naissance) daté de moins de trois mois, **si la carte nationale d'identité ou le passeport est périmé depuis plus de cinq ans**
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois, de format de 3,5 x 4,5 cm, de face et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur
- Preuve de la nationalité française (carte nationale d'identité, passeport, par exemple)
- 86 €** pour un majeur, **ou 42 €** pour un mineur de 15 ans et plus, **ou 17 €** pour un mineur de moins de 15 ans **en timbres fiscaux**
- Un justificatif de domicile, de moins d'un an, en original (factures d'électricité, de téléphone, certificat d'imposition, etc...)
- Livret de famille
- Jugement de divorce ou déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, ou jugement de tutelle, ou ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
- Ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol
- Si divorce, jugement lorsque l'intéressé(e) souhaite conserver le nom d'usage
- Une pièce d'identité pour le représentant légal d'un mineur
- La personne concernée doit venir pour signer l'imprimé et pour les empreintes
- Nom, prénoms, date et lieu de naissance des Parents

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

#### Pièces à fournir :

- Une copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance en original (demandé à la mairie de naissance) daté de moins de trois mois, **si la carte nationale d'identité ou le passeport est périmé depuis plus de cinq ans**
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois, de format de 3,5 x 4,5 cm, de face et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur
- Preuve de la nationalité française (carte nationale d'identité, passeport, par exemple)
- Un justificatif de domicile de moins d'un an, en original (factures d'électricité, de téléphone, certificat d'imposition, etc...)
- Des timbres fiscaux pour un montant de 25 € **si** l'ancienne carte nationale d'identité ne peut être présentée
- Livret de famille
- Jugement de divorce ou déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, ou jugement de tutelle, ou ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
- Ancienne carte nationale d'identité ou déclaration de perte ou de vol
- Si divorce, jugement lorsque l'intéressé(e) souhaite conserver le nom d'usage
- Une pièce d'identité pour le représentant légal d'un mineur
- La personne concernée doit venir pour signer l'imprimé et pour les empreintes.
- Nom, prénom, date et lieu de naissance des parents

## **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? Tous les Français, fille ou garçon, doivent se faire recenser à la Mairie dès 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? Inscription en Mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.

## **PERMANENCE DES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX :**

M. Jacques DE CHABANNES ou Mme Martine ARNAUD sont à votre écoute

Le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois

De 10 h 00 à 12 h 00

12 place de l'Église

Possibilité de prendre rendez-vous au 04-70-34-15-56



## **COVOITURAGE À LA BOULAIRE**

**À l'entrée du parking du complexe Fernand Fayet  
situé 53 rue de Vichy**

L'aire de covoiturage est un point de rendez-vous ou de "rabattement" potentiel, au droit desquels les passagers, qui disposent d'un véhicule personnel, peuvent stationner en toute sécurité en vue de se regrouper dans la voiture effectuant le trajet terminal.

L'association Covoiturage Auvergne fédère l'ensemble des demandes des usagers résidant dans les 4 départements auvergnats.

L'inscription se fait par le biais du site internet : [covoiturageauvergne.net](http://covoiturageauvergne.net)

## **NOS MEDECINS :**

◇ Docteurs Marie-Pierre DELCHET  
◇ Vincent KISSEL  
◇ Quentin MORISSET  
Tél. : 04-70-59-75-25  
22 avenue de la Libération



◇ Docteur Philippe MAZIERES  
Tél. : 04-70-59-70-78  
35 rue de Ferrières

Pour obtenir le médecin d'astreinte de votre secteur les nuits, dimanches et jours fériés, vous devez composer le **04-70-48-57-87**.

## NUMÉROS DIVERS

<b>Centre Social</b>	24 rue Roger Dégoulange	04-70-59-71-42
<b>C.T.E.R.</b>	12 avenue Joseph Monat	04-70-59-75-10
<b>Maison des services au public</b>	26 rue Roger Dégoulange	04-70-59-36-67
<b>Collège Jules Verne</b>	22 avenue Joseph Monat	04-70-59-71-06
<b>École maternelle Y. Duteil</b>	37 place aux Foires	04-70-59-32-31
<b>École primaire Yves Duteil</b>	20 avenue du Lac	04-70-59-71-14
<b>L.E.A.F.P. Claude Mercier</b>	23 rue de Lapalisse	04-70-59-70-88
<b>Gendarmerie</b>	16 rue de Ferrières	04-70-59-70-36
<b>Mairie</b>	14 place de l'Église	04-70-59-70-52
<b>Office de tourisme</b>	1 rue Roger Dégoulange	04-70-59-38-40
<b>Pharmacie GOIN Françoise</b>	18 rue de Ferrières	04-70-59-70-07
<b>Pharmacie MEYNIAL Denis</b>	50 rue Francisque Drifford	04-70-59-70-20
<b>Piscine</b>	chemin de Fumouse	04-70-41-06-33
<b>La Poste</b>	5 rue Francisque Drifford	04-70-59-76-65
<b>Résidence du Parc - E.H.P.A.D.</b>	5 avenue Chabrol	04-70-59-30-01



**SAMU**



**POLICE  
GENDARMERIE**

## INCIVILITÉS

### Feuilles, neige : on balaie devant sa porte

En cas de chute de feuilles mortes, neige ou présence de verglas sur les trottoirs, les riverains ou propriétaires sont tenus de maintenir en bon état de propreté ou de passage, les trottoirs sur toute la largeur au droit de leur façade ou clôture.

Le nettoyage incombant aux riverains concerne la balayage des feuilles mortes, le raclage de la neige.

### Lingettes : à ne pas jeter dans les toilettes

pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement.

### Déjection des animaux domestiques : on ramasse

Il est interdit, sous peine de verbalisation, de déposer des déjections sur la voie publique.

Le mobilier urbain, les jardinières et espaces verts doivent être particulièrement respectés.

### Divagation des chiens.

(Elle est formellement interdite)

Vu l'arrêté préfectoral n° 2448/00 du 15 juin 2000 relatif à la divagation des chiens, les frais de capture, fourrière, d'identification de l'animal seront à la charge du propriétaire.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

### Brûlage des végétaux

Il est interdit tout au long de l'année de brûler des végétaux à l'air libre.

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie où des containers spécifiques sont mis à disposition.

Tout écobuage doit être déclaré.

### Dépôt sauvage, dégradations

Les dépôts sauvages sont interdits.

En cas de dépôt, la responsabilité des riverains pourra être recherchée et les contrevenants verbalisés.

### Travaux bruyants

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les professionnels sont quant à eux autorisés à utiliser des engins bruyants tous les jours ouvrables entre 7 h et 20 h.



## **OBLIGATION D'ÉLAGUAGE POUR TOUT PROPRIÉTAIRE RIVERAIN D'UNE VOIE COMMUNALE**

Les propriétaires de terrains jouxtant les voies communales ont le devoir d'élaguer les haies et les arbres (Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière)

En effet, nombreux chemins se dégradent rapidement.

Le mauvais fonctionnement du téléphone filaire est souvent provoqué par des pannes dues aux branches tombées sur les câbles.

## **DISTILLATION**

Chaque année, l'alambic de Daniel Jacquet s'installe au lieu-dit « Le Moulin Magnet », au Mayet-de-Montagne.

Il accueille les bouilleurs de cru de la Montagne bourbonnaise et des environs.



## **PORTAGE DE REPAS**

Le service de portage de repas contribue au maintien à domicile des personnes âgées et apporte une réponse aux situations d'urgence (retour d'hospitalisation, invalidité temporaire...) en proposant un menu quotidien livré à domicile.

En ce qui concerne la livraison, les repas sont livrés chaque jour par Delphine, salariée du Centre Social Rural de la Montagne Bourbonnaise, avec un véhicule réfrigéré.

Sur le secteur de Le Mayet de Montagne, les repas sont livrés selon le planning suivant :

- ◆ le mardi matin (à partir de 08h00) pour les repas du mardi et du mercredi
- ◆ le jeudi matin (à partir de 08h00) pour les repas du jeudi et du vendredi
- ◆ le vendredi après-midi (à partir de 12h00) pour les repas du samedi, du dimanche et du lundi.

Les commandes de repas sont effectuées deux semaines à l'avance à l'aide de carte hebdomadaires de menus qui proposent 2 choix possibles par catégorie d'aliment à l'utilisateur :

- 1 entrée, 1 plat protidique viande ou poisson, 1 légume vert ou féculent, 1 laitage fromage ou yaourt, 1 dessert ou fruit,
- 1 potage ou une tranche de jambon équivalent au repas du soir.

Des menus adaptés aux régimes des usagers sont également proposés : sans sel, sans sauce ou pour diabétique.

Le repas est facturé 7,68 € TTC par jour. S'adresser au Centre Social au 04-70-59-71-42.



SICTOM  
SUD-ALLIER

# ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2019  
Inscription  
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

*Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation.*



## LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
  - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
  - >> Ferrailles diverses
  - >> Cuves métalliques VIDES
  - >> Bidons et pots métalliques VIDES
  - >> Chaudières, poêles à bois
  - >> Grillage, fils de fer et barbelés
  - >> Sommiers, matelas à ressorts
  - >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipements électriques et électroniques**
  - >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
- **Engins avec ou sans moteur + divers**
  - >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...

## LE SAVIEZ-VOUS ?

*Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.*

## DATES DE COLLECTE

A LE MAYET DE MONTAGNE,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

le **jeudi 1<sup>er</sup> août 2019**

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,  
contactez le SICTOM Sud-Allier :

**04.70.45.51.67**

Rejoignez-nous sur notre site :  
[www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) - Et sur Facebook

## DIFFÉRENTS LIEUX DU TRI SÉLECTIF

- Avenue Joseph Monat
- Parking en dessous de la chapelle Saint-François
- Parking situé avenue du Lac, à côté de l'école Yves Duteil

### EMMAÛS 63 :

Le container placé sur le parking de l'école Yves Duteil collecte les vêtements en bon état.  
À déposer dans des sacs fermés de 40 litres.

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ du 1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre	MATIN	Fermée	9 h - 12 h	9 h - 12 h	Fermée	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	APRÈS-MIDI	Fermée	14 h - 18 h	14 h - 18 h	Fermée	14 h - 18 h	14 h - 17 h
HIVER du 1 <sup>er</sup> novembre au 28 février	MATIN	Fermée	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	Fermée	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h
	APRÈS-MIDI	Fermée	13 h 30 - 17 h	13 h 30 - 17 h	Fermée	13 h 30 - 17 h	

## LES EMPLACEMENTS POUR CONTENEURS À VERRE SE TROUVENT :

- \* Avenue Joseph Monat
- \* Parking en dessous de la chapelle Saint-François
- \* Parking situé avenue du Lac, à côté de l'école Yves Duteil
- \* Camping
- \* Parking de La Queue de l'Étang
- \* La Courle



## SACS TOUTOUNET



Chaque jour, les agents communaux interviennent pour nettoyer et préserver le cadre de vie.

Mais leurs efforts sont vains sans la participation de chacun.

Le sujet fait sourire, mais les déjections canines posent de multiples problèmes en matière de :

- **Propreté publique** : dégradation du cadre de vie.
- **Hygiène et santé publique** : prolifération des microbes que l'on amène à la maison.
- **Sécurité** : risque de chute, notamment pour les personnes âgées.

En tant que maître responsable, il est de votre devoir de ne pas laisser votre animal faire ses besoins n'importe où, ni d'abandonner ses déjections sur la voie publique.

Un geste simple et hygiénique. La commune a mis en place des **distributeurs de sacs** pour déjections canines ; ils sont à votre disposition **gratuitement**.

Utilisez-les à bon escient ! L'approvisionnement en sacs est vérifié quotidiennement par le service technique.

# PARTICIPEZ À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE !



## UNE PLANTE TRÈS ALLERGISANTE



*Levée :  
avril à juin*

*Croissance*



*Floraison :  
août à octobre*

*Arrachage*

**Arrachez-la avant la floraison !**



Contactez votre mairie pour tout renseignement  
sur les mesures à prendre.  
Signaler sa présence sur [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)



Les actions liées à la lutte contre l'ambrosie ont été cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER).



## LE SIVOM DE LA VALLÉE DU SICHON



### *Le SIVOM en quelques chiffres :*

Il regroupe 17 communes (Abrest, Arronnes, Bellerive, Busset, La Chabanne, La Chapelle, La Guillermie, Cusset, Ferrières/Sichon, Hauterive, Laprugne, Mariol, Le Mayet de Montagne, Molles, Nizerolles, Vernet et Lavoine). La commune de Lavoine a intégré notre SIVOM au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il distribue l'eau à 11 432 abonnés (pour une population desservie de 21 550 habitants) via 640 Kms de réseau et 42 cuves de stockage.

En 2017 la production d'eau était de 1 769 395 m<sup>3</sup> dont 214 788 m<sup>3</sup> achetés à des collectivités voisines, pour 1 271 407 m<sup>3</sup> facturés.

Le SIVOM assure l'exploitation du réseau et l'ensemble des investissements pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures.

### *La distribution d'eau potable au Mayet :*

Le SIVOM distribue l'eau à 956 abonnés du Mayet via 53.2 kms de canalisation (soit 18 compteurs par km). La commune peut disposer de plusieurs ressources :

- les captages du bois du Mallot (67 053 m<sup>3</sup> en 2017)
- les captages du Montoncel via Ferrières (25 489 m<sup>3</sup> en 2017).

Ces deux ressources sont distribuées à partir du réservoir de Fumouse (300 m<sup>3</sup>).

Au total 92 542 m<sup>3</sup> sont donc nécessaires pour assurer l'alimentation en eau des foyers de la commune.

### *D'importants investissements ces dernières années :*

L'intégration de quatre communes (La Chabanne, La Guillermie, Laprugne et Le Mayet de Montagne) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, a nécessité des travaux de mise à niveau des réseaux et réservoirs sans précédents. Entre 2002 et 2007, 58.75 Kms de canalisations ont été renouvelés ainsi que 1120 branchements. Dix nouveaux réservoirs ont vu le jour et cinq autres ont été réhabilités pour un montant de 5 143 000 € H.T.

Sur la commune du Mayet, les programmes de travaux (2013, 2014) d'un montant respectif de 196 940 € H.T. et 190 000 € H.T. ont concerné l'avenue du Lac (950 ml de fonte de 100 mm et la reprise de 35 branchements), la route de Vichy et le chemin de Buisson (pour 710ml de fonte de 100 et la reprise de 45 branchements), soit au total la pose de 1 660 ML de canalisation et la réfection de 80 branchements. L'année 2015 a vu la mise en service d'une toute nouvelle station de reminéralisation des eaux pour un montant de 374 000 € H.T. En 2017, les rues Drifford et du Village Caché ont été intégralement renouvelées pour 161 850 € H.T et celle du Touët Benon en 2018 pour un montant de 63 873 € H.T.

### *Travaux à venir :*

Soucieux de maintenir son patrimoine en bon état pour les générations futures, d'autres efforts d'investissements seront nécessaires.

Aussi pour 2019 les membres du comité syndical ont décidé :

- de mettre en conformité et réhabilité sept captages des bois du Mallot pour un montant estimatif de 270 000 € H.T.

### *Prochain relevé des compteurs :*

Fin d'année 2018 la relève des compteurs sur la commune du Mayet de Montagne a été réalisée en novembre. Nous vous remercions pour avoir facilité le travail de nos agents en laissant accessible les regards de compteur sans objet inutile à l'intérieur.

Nous appelons également votre vigilance quant à des contrats d'assurance proposés par des sociétés privées pour des fuites après compteurs qui n'engagent en rien le SIVOM Vallée du Sichon.

# DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ. LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ



3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie.

Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

## **Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez**

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

## **Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?**

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr),
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

### **Une fois votre DMP créé, vous pouvez :**

- ♦ consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ♦ ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- ♦ gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- ♦ être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.



Âges&Vie est une structure indépendante et dynamique (160 emplois créés depuis sa fondation en 2006).

Elle souhaite développer des partenariats avec les collectivités locales (communes, agglomérations, départements) désireuses de développer sur leur territoire des solutions complémentaires à l'EHPAD.

Lieu de vie, lieu de soin, la maison Âges&Vie est une solution adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4).

**Âges&Vie souhaite implanter sur la commune du Mayet-de-Montagne un projet de deux bâtiments conçus pour 14 personnes âgées, qui y trouveraient, auprès d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.**

Le personnel disposerait de logements de fonction au sein des 2 bâtiments.

# **CAMÉLIA**

**CAMELIA un accueil de proximité pour les personnes fragilisées, par l'âge ou la maladie. Proposé par le Réseau Neuro Mémoire AVC-Allier, Camélia s'inscrit dans le cadre des thérapies non médicamenteuses de soutien aux personnes atteintes de troubles cognitifs.**

**Créé en octobre 2017 pour faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches, CAMELIA se définit comme un service itinérant de proximité et déploie ses pétales dans quatre villes du département.**

**Le lundi, notre équipe s'installe au MAYET DE MONTAGNE, en face de la Mairie.**

**Dans la salle polyvalente mise à sa disposition par la Municipalité, CAMELIA accueille le temps d'une journée un petit groupe de personnes.**

**Et, pour que tous ceux qui le souhaitent puissent nous rejoindre, CAMELIA dispose d'un véhicule adapté permettant d'assurer le transport aller-retour des personnes ne pouvant se déplacer.**

**La journée débute vers 10H par un échange convivial et quelques exercices corporels. Elle se termine aux alentours de 15H30.**

**L'organisation de la journée est validée par un neuropsychologue, en fonction du profil de chaque groupe.**

**Les exercices proposés sont variés et doivent permettre à chacun de participer activement.**

**Connaissez-vous le javball, coloradict, loto des odeurs, cognivence ou flexinhib ?**

**L'objectif : s'amuser, prendre du plaisir et ...réfléchir.**

**En amont de toute participation, l'équipe de CAMELIA se déplace à domicile pour évaluer les capacités cognitives de la personne intéressée, valider la zone géographique et fixer des objectifs personnalisés.**

**Les premières séances sont offertes. Par la suite, une participation forfaitaire mensuelle de 40€, transport compris, est demandée.**

**Financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Allier grâce aux concours de la CNSA, CAMELIA existe grâce au soutien des municipalités partenaires.**

**Vous mémoire flanche et vous ne savez plus très bien où vous en êtes,**

**Vous vous sentez seuls, isolés, et vous perdez peu à peu le goût de la conversation,**

**Vous avez une pathologie identifiée ou en passe de l'être,**

**Vous accompagnez au quotidien une personne qui vous est chère et vous souhaitez pouvoir bénéficier de quelques heures par semaine rien que pour vous...**

**Contactez-nous pour un entretien préalable. Ensemble, nous déciderons de l'intérêt pour chacun de rejoindre notre structure. N'attendez pas. Au Mayet de Montagne, il reste des places.**

**06 12 32 03 66**

# L'E.H.P.A.D. RÉSIDENCE DU PARC

Focus sur le travail effectué dans le cadre de l'accompagnement des résidents :

## LES SOINS RELATIONNELS

Ce sont des relations d'accompagnement basées sur l'empathie, la confiance, le soutien, la valorisation, la déculpabilisation, l'absence de jugement, etc....

Prendre soin des résidents en EHPAD est un « art » au quotidien, un art de la relation, de l'adaptabilité, de la créativité, de la mise en sens, un art qui permet de soutenir les élans de vie jusqu'au bout dans un travail pluridisciplinaire où le résident est placé au cœur du soin et où chaque professionnel veille au bien-être de ce dernier.

L'art du soin permet d'écouter et d'accompagner les besoins des résidents dans leur Globalité : besoins physiologiques certes, mais aussi sociaux, relationnels, psychologiques et même spirituels.

L'ensemble de l'équipe, soucieuse de personnaliser au maximum les soins apportés aux résidents et consciente de l'impact positif des pratiques non médicamenteuses, développe peu à peu des espaces et ateliers à médiation artistique et/ou sensorielle.

Des initiatives ont vu et voient le jour pour soutenir cette dynamique : l'embauche d'une psychologue, la création d'un espace Snoezelen, des interventions Clown Relationnel®, l'aménagement d'un espace détente, la mise en place d'un atelier thérapeutique par la médiation du conte, sans compter toutes les initiatives des soignants qui œuvrent au quotidien pour offrir des soins de qualité : personnalisation des rythmes de chaque personne (au niveau du lever, du petit déjeuner, du coucher, des repas, ...), soins esthétiques, écoute, ...

Des formations sont également mises en place afin de donner aux soignants des apports théoriques et pratiques allant dans ce sens et renforcer leurs compétences : «Relations et soins relationnels», «Toucher massage», «Aromathérapie».

La présence des familles, selon les possibilités et les envies de chacun, est aussi essentielle pour contribuer au bien-être de chaque résident, tant dans des visites individuelles qu'en participant aux activités proposées, en proposant des sorties à l'extérieur, ...

Familles et professionnels peuvent ainsi œuvrer ensemble pour un accompagnement de qualité de nos aînés.

Des outils, des espaces et des compétences, quelques exemples :

### Espace détente

L'établissement possède une salle de bain avec baignoire et table de massage, aménagée dans un esprit « snoezelen » : lumières tamisées, diffuseurs d'huiles essentielles, colonne à bulles, musiques douces, ... Les soignantes organisent des « bains plaisirs » selon les besoins des résidents.

Durant ces séances, elles offrent un espace de détente individualisé par le bain, le toucher massage, la relaxation, l'esthétisme pour l'image de soit, etc....

### Salle Snoezelen

Depuis avril 2015 une salle Snoezelen a été installée au sein de l'EHPAD.

Cette salle permet d'accompagner des résidents dans un espace multisensoriel.

Cet espace peut apporter: bien être, plaisir, éveil et apaisement, stimuler/préserver les capacités motrices et cognitives.

Les professionnels formés à cette démarche, proposent régulièrement des séances individuelles aux résidents ayant besoin de ce type de soins relationnels.

Un chariot snoezelen a été construit par l'agent de maintenance afin de pouvoir proposer en chambre un espace multisensoriel.

### Interventions Clowns Relationnel®

Une fois par mois, des clowns relationnels® interviennent auprès des résidents pour leur apporter des soins relationnels par la voie du clown.

Ces « intervenants soignants » ont suivi une formation leur permettant d'entrer en contact, d'accueillir et d'accompagner les résidents en souffrance morale, de soutenir la vie en relation par des soins relationnels vivifiants, l'apport de nourritures affectives, de l'empathie sensible, corporelle et ludique que le clown, envisagé comme médiation thérapeutique, peut apporter.

Huit membres du personnel ont suivi une formation de 5 jours au Mayet avec Christian Moffarts créateur de la démarche.

## COMITÉ DES FÊTES



Le 26 octobre 2018 le Comité des fêtes a élu son nouveau bureau :

**Présidente : Josiane TARTARIN**

**Vice Président : Christian AUDIBERT**

**Trésorier : Michel FAYET**

**Vice Trésorier : Eric RAMILIEN**

**Secrétaire : Eliane Guillot**

**Secrétaire adjointe : Sophie BEGEL**

**Commissaires aux comptes : Anaïs MORILLAS et Thierry DELOURME**

Les membres du bureau remercient les nombreux bénévoles venus renforcer l'équipe pour aider lors des manifestations.

Les manifestations à venir :

L'élection de Miss Montagne Bourbonnaise le 13 Avril 2019 au cours d'un repas dansant. Bonne ambiance assurée !

♦ Jeunes filles de toutes les communes de la Montagne Bourbonnaise venez vous inscrire pour participer à l'élection et gagner de nombreux cadeaux ! Certaines pourront ensuite se présenter à Miss Auvergne comme Koro élue Miss 15/17 Auvergne le 3 novembre 2018 !

♦ La Fête Patronale de Pentecôte les 8 et 9 juin 2019 .

Retraite aux flambeaux le samedi et cavalcade le dimanche avec nos Miss sur leur char fleuri !

♦ Fête du Lac des Moines le 14 Juillet 2019 diverses animations l'après midi suivies d'un repas en soirée et feu d'artifice, accompagnés de l'harmonie "Les Enfants de la Montagne".

♦ Participation aux Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise au mois d'Août à La Chabanne .

♦ Les 7 et 8 décembre 2019 notre marché de Noël « artisanal et gourmand » qui avec plus de 50 exposants obtient un succès grandissant d'année en année ! Venez y retrouver toutes les animations enfants, le Père Noël et bien sûr nos jolies Miss.

Les personnes désirant rejoindre le Comité des Fêtes sont les bienvenues !

Nous contacter par mail : [comitedesfetesdumayet@orange.fr](mailto:comitedesfetesdumayet@orange.fr) ou au : 06 95 68 87 79

## **AMICALE DES 4 A**



Fondée en 2003, l'Amicale des 4A a été, lors de sa création, dénommée ainsi car ses membres étaient issus des services Aides à domicile, Aides-soignantes, Administratif, et Animation du Centre Social de la Montagne Bourbonnaise.

Notre Amicale organise tous les ans un repas dansant, un loto, un voyage, et un arbre de Noël.

Chaque fin d'année, l'arbre de Noël réunit les adhérents, leurs enfants et leur famille. Au cours de cet après-midi de détente, les enfants reçoivent cadeaux et friandises, puis un goûter clôture ce moment de convivialité.

Pour 2019, nos projets sont les suivants :

repas dansant le 30 Mars 2019 complexe Fayet, le Mayet

Voyage, date à définir

Arbre de Noël

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas notre Amicale, nous serons heureuses de vous rencontrer le 30 Mars 2019 au complexe Fernand Fayet.

**Le bureau.**

AMICALE DES 4A – CENTRE SOCIAL, Rue Roger Dégoulange, 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

## AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque, association créée en 1932, continue son bonhomme de chemin, celui-ci devenant très cahoteux, militant pour l'Education populaire et sportive. Elle a d'ailleurs le double agrément « Sports » et « Education populaire » du Ministère tuteur. L'Amicale Laïque est affiliée à la **Ligue de l'Enseignement**, créée il y a 152 ans. 2018 a vu fêter les 90 ans de notre **Fédération de l'Allier** (appelée avant F.O.L. puis F.A.L.). Dans 4 ans, notre Amicale Laïque fêtera ses 90 ans.

La rentrée 2018 s'est effectuée dans des difficultés sans précédent. L'objectif principal de nos groupes reste de permettre, grâce à un encadrement de qualité, à tous et à chacun de progresser et de s'épanouir dans la pratique des activités proposées.

L'ouverture, très large, aux établissements scolaires, de nos locaux, par convention, a été accompagnée d'un engagement de la municipalité pour le nettoyage de la Salle Rougeron –Darson. Nous cessons de faire appel à une entreprise spécialisée pour un grand nettoyage son coût ponctionnant notre budget déjà fragile. Les moyens humains et financiers de l'Amicale Laïque ne nous permettent plus, à notre grand regret, depuis quelques années, l'organisation de nos animations culturelles et scientifiques : appel est lancé dans ce bulletin aux bonnes volontés bénévoles, dirigeantes qui souhaiteraient nous rejoindre. Cependant, les difficultés socio-économiques et démographiques sur notre territoire, pourtant placé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) sont cruellement ressenties et éloignent une partie de la population de relations associatives et de pratiques sportives indispensables au lien social (Vivre Ensemble) et à un état de santé préservé ou retrouvé.

### **ACTIVITES SPORTIVES Année Scolaire-Saison 2018/2019.**

- a) **JUDO** Encadrement : Pierre LAFAURE. Malgré le dynamisme de notre jeune professeur, n'ayant pu organiser de séances scolaires d'initiation, en septembre, (changement de rythmes scolaires oblige) notre groupe stagne à un seul cours. Encadrement administratif Barthélémy Barthelet, Jérémy Char-dier
- b) **TENNIS DE TABLE** : Responsable et encadrement : Jean-Claude DECABANE (tél. : 04.70.59.39.11). La presse locale relaie les résultats de nos équipes jeunes et moins jeunes, en compétition, qu'il convient de féliciter chaleureusement..

**GYM-ADULTES** malgré plusieurs relances, une réunion de rencontre avec la nouvelle animatrice recrutée localement, au jour de l'écriture de ces lignes, un effectif insuffisant ne permet pas à ce groupe devenu « MULTI-ACTIVITES PHYSIQUES pour TOUS » de fonctionner. Cependant, le redémarrage pourra se faire à n'importe quel moment de l'année si une dizaine de personnes se manifeste auprès des dirigeants.

**ESCALADE** : section phare depuis plusieurs années, ce groupe a vécu une année 2017-2018 semée d'embûches et de déboires et non des moindres : la mise hors-normes de la Structure Artificielle d'Escalade du Collège Jules Verne suite à un audit commandité par les services du Conseil Départemental de l'Allier a tout d'abord mis en sommeil notre section. D'importants travaux devraient être effectués dont bénéficieront les grimpeurs qui adhéreront à Grimp'Amicale, nouvelle association issue de notre section à laquelle nous souhaitons réussite, prospérité et pérennité.

La prochaine Assemblée Générale posera toutes les questions utiles à notre Associations et à ses adhérents.

L'Amicale Laïque remercie la Municipalité pour son soutien.

Christian Fournier, président, 04.70.59.73.20. Simone Romanet, secrétaire, 04.70.59.72.45. Claude Rome (trésorier).

# LES AMIS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

L'Association pour les Artisans, les Artistes et le Tourisme régional.



C'est grâce à la vingtaine de bénévoles actifs mais aussi aux soutiens des 70 autres adhérents et ne l'oublions pas de nos élus locaux. Que cette Asso. « Vieille Dame » de plus de 48 ans, est devenue progressivement pour la Montagne Bourbonnaise, l'institution économique et touristique incontournable suivie par de plus en plus de personnes !!



**L'association A.M.B. c'est à ce jour**

**1°) Une « Maison de l'Artisanat »,** sur 3 niveaux, qui accueille à l'année les créations de quelques 70 artisans qui proposent : Des produits dits « de bouche » tous issus de « **l'agriculture raisonnée** » et dans la mouvance « **des circuits courts d'approvisionnement** ».

Des créations de type : jouets, bibelots bois, sabots, bougies, bijoux,... tout droit sortie de l'imagination et du savoir faire des **artistes / artisans**.

**2°) Une salle d'exposition et un Musée de la Vannerie.**

Au deuxième étage de cette boutique, **une salle d'exposition** où chaque mois un artiste peintre, photographe, sculpteur, ferronnier d'art,... peut venir exposer **gratuitement** ses œuvres durant 1 mois entier.

Un « **Musée de la Vannerie** » que nous essayons de pérenniser afin que la clientèle ait encore un aperçu de ce qui se faisait en matière de vannerie ancienne sur la région.

Pour l'information du visiteur, il est diffusé en boucle un petit film de 12 minutes qui raconte l'histoire de la vannerie en M.B.

En plus de tout cela, les visiteurs peuvent juste en traversant la rue, profiter du « **Salicetum** » (Oseraie) que nous entretenons à l'année afin de garder intactes diverses essences d'osiers que plusieurs vanniers viendront cueillir et transformer.

**3°) De nombreuses manifestations locales.**

Comme toute association qui se respecte, cette dernière gère aussi tous les ans, entre 7 et 8 manifestations qu'elle veut de grande qualité : Plusieurs concerts et autres spectacles de théâtre, Marché aux Puces, Foire aux Paniers/Arts de rue... sont déjà prévus pour l'année à venir (Voir programme non exhaustif)

**4°) Un lieu de Lecture pour tous**

Une « **Bibliothèque Associative** » qui monte en puissance avec de plus en plus d'inscriptions à un prix dérisoire et qui offre aux fans de lecture un panel de livres, romans, BD, documentations.. Avec toujours fidèles au poste les conseils avisés de nos bénévoles passionnés de lecture.

**5°) D'autres projets d'animations sont encore actuellement à l'étude mais encore une fois et au risque de me répéter :**

« L'association des « **Amis de la Montagne Bourbonnaise** » n'est pas le bien de quelques personnes mais celui de tous. C'est grâce à votre soutien que nous pouvons la maintenir en vie et mettre en place des animations de qualité tout au long de l'année. **Alors !! N'hésitez pas à venir nous épauler ou nous rejoindre, nous avons besoin de vous !!!**



**L'équipe de l'Association AMB.**

## Programme pour 2019

(Concerts et spectacles dates non fixées)

Les **25 & 26 Mai 2019** au Lycée Claude Mercier, le « **2<sup>ème</sup> Chemin des Arts** » avec participation des élèves de seconde et CAPA. Qui réunira entre 35 et 40 artistes peintres, sculpteurs, photographes, ... qui viendront d'Auvergne bien sûr, mais aussi dans le cadre de nos échanges de : Picardie, Ardèche, Savoie, Bretagne, ...

**Du Samedi 6 Juillet au Mercredi 7 Août 2019** le « **48<sup>ème</sup> Marché aux Puces** » qui rencontre chaque année un succès grandissant à tel point que nous rencontrons régulièrement un manque de place.

**Les 27 et 28 Juillet 2019** la « **3<sup>ème</sup> Brocante Créative** » Rencontre de professionnels et amateurs du « relooking » ou du détournement d'objets anciens.

**Le Dimanche 18 Août 2019** la « **44<sup>ème</sup> Foire aux Paniers / Arts de Rue** » qui réunira comme chaque année près de 30 vanniers, et une vingtaine d'artisans en tous genres + toujours plus d'animations, spectacles. Entrée gratuite.

# **ASSOCIATION HARMONIE**

## **« LES ENFANTS DE LA MONTAGNE »**

L'année 2018 a été marquée par les 130 ans de l'Harmonie et nous profitons de cet article pour réitérer tous nos remerciements à la Municipalité du Mayet de Montagne pour son soutien financier et logistique. Toute notre reconnaissance s'adresse également aux Communes de Nizerolles et Arfeuilles qui nous ont octroyé une subvention.

Merci aux harmonies qui ont répondu à l'invitation afin de faire de ce week-end une réelle réussite et aux nombreux spectateurs qui ont assisté au concert du groupe Les Trompettes de Lyon.

**Notre école de musique a rouvert ses portes pour l'année scolaire 2018-19. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !**

Nous proposons des **cours de formation musicale** et de **pratique instrumentale**.

A partir de 7 ans, les élèves se répartissent dans **différents niveaux de solfège**. Chaque élève a la **possibilité de choisir un instrument** à l'issue de la première année de solfège.

**Les cours sont dispensés au sein de l'école de musique** située Salle Joseph Matichard, Place de l'église au Mayet de Montagne.

Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter **M. GOUTORBE Laurent**  
**au 06-86-47-87-21**

**En avril**, nous vous donnons rendez-vous pour le **concert de printemps**.

Chaque année, nous organisons **un repas dansant en septembre** au Complexe Fernand Fayet.

Retrouvez aussi **notre Harmonie** à l'occasion de la fête de Sainte Cécile, où nos musiciens animeront la messe **le samedi 16 Novembre en l'Eglise du Mayet de Montagne**.

Et pour clore l'année civile, venez nombreux à notre LOTO au profit de l'école de musique pour nous permettre d'assurer la continuité des cours.

**Pour 2019, il aura lieu le Dimanche 22 Décembre à 14h30 au Complexe Fernand Fayet.**

**Nous remercions tous ceux qui nous encouragent dans nos actions et nos projets. Merci également à tous les bénévoles qui permettent à l'association d'exister. Merci également à nos communautés locales qui, par leur financement, nous permettent de subsister.**

**Musicalement vôtre.**

**HARMONIE**



*« Les Enfants de la Montagne »*  
03250 LE MAYET DE MONTAGNE



Association des donneurs de sang  
bénévoles de la Montagne Bourbonnaise

En 2018, sur les quatre collectes prévues en Montagne Bourbonnaise (Ferrières, le Mayet et Lavoine), seulement trois ont eu lieu. Celles-ci ont tout de même rassemblé 179 donneurs dont 12 nouveaux.



Un grand merci à vous !

Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole  
Trimestriel SEPTEMBRE 2018  
N° 95  
Le sang, c'est la vie!  
**DSB**  
LE DONNEUR DE SANG BÉNÉVOLE  
*Sablier de la vie*  
*Le sang coule, s'écoule et rythme nos jours le temps qui passe nos joies, nos peines, la maladie et les souffrances...*  
*Merci à toi, ami inconnu, tu m'as offert un peu de toi-même, un peu de ton sang... et tu m'as rendu la vie.*

Collectes 2019

- 8 mars : Nizerolles
- 24 mai : Ferrières sur Sichon
- 9 août : Le Mayet de Montagne
- 8 novembre : Ferrières sur Sichon

N'hésitez pas à nous rejoindre



## **COLLÈGE JULES VERNE**



Le collège Jules Verne compte 213 élèves répartis sur 9 divisions : deux classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, et trois classes de 3<sup>ème</sup>.

Pour une scolarité réussie, les élèves peuvent compter sur une communauté éducative de 39 personnes dont 18 enseignants.

L'enseignement du latin reste proposé aux élèves de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> sur le temps scolaire.

La pause méridienne d'une heure et demie est l'occasion pour les élèves de participer aux différents ateliers proposés par les enseignants : chorale, Détourn'pages (livres pliés) ateliers instruments de musique et théâtre.

L'internat accueille 25 filles et garçons. Accompagnement et suivi individualisé des élèves, ouverture culturelle, aide aux devoirs par des enseignants pour les troisièmes.

## **LYCÉE CLAUDE MERCIER**

Le lycée Claude Mercier propose des formations de la 4<sup>ème</sup> au BTSA dans les domaines du social, de la vente, de la forêt et du bois.

Nombre de nos élèves sont satisfaits de l'enseignement dispensé tenant compte des difficultés de chacun en mettant en œuvre une pédagogie adaptée.

Ainsi, en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole, des ateliers d'accompagnement pour les élèves « dys » sont proposés.

Les formations de CAPa SAPVER (Services aux personnes et ventes en espace rural), Bac pro (Forêt), Bac pro (Technicien conseil Vente en alimentation) et BTSA Technico-commercial sont, quant à elles, des tremplins à une professionnalisation des parcours scolaires puisque de nombreux stages ponctuent la scolarité.

Adaptées à des jeunes souhaitant voir la réalité d'un métier, elles permettent de donner du concret à leur formation...



# ÉCOLE COMMUNALE YVES DUTEIL

Au titre du projet d'école, toutes les classes ont travaillé sur l'hygiène de vie. Plusieurs intervenants ont aidé les élèves à appréhender ces problèmes et les ont incités à réfléchir aux dangers représentés par les écrans, à l'importance du sommeil et d'une bonne alimentation. En espérant que cela améliore leur pratique quotidienne.

Les élèves des cinq classes de primaire sont également partis à la découverte du Périgord. Ils ont ainsi pu visiter la grotte de Lascaux qui les faisait rêver, les jardins de Marqueyssac, le château de Commarque où ils ont participé à des ateliers de peinture pariétale ou de sculpture sur pierre. Ils ont aussi visité le musée de la Préhistoire des Eyzies où certains ont réalisé des fouilles tandis que d'autres taillaient des perles dans du talc. Tous les enfants sont revenus ravis de leur séjour avec des souvenirs plein la tête.

Les élèves de maternelle sont allés dans une ferme pédagogique à Besson où ils ont pu caresser des lapins, des chèvres, des ânes. Ils ont également fabriqué du fromage. Ils étaient tous très heureux de cette journée au plus près des animaux et de la nature.



L'école communale Yves Duteil compte 121 élèves répartis sur 8 classes.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école primaire :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 20 à 11 h 20			
Après-Midi	13 h 20 à 16 h 20			

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école maternelle :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 30 à 11 h 30			
Après-Midi	13 h 30 à 16 h 30			

## Tarifs CANTINE ET GARDERIE

Prix du repas facturé : 3,80 € (Coût de revient réel du repas de cantine : 9,33 €)

Carte de garderie (10 jours) : 10,00 €

**Temps d'Accueil Péri-scolaires**  
**Accompagnement scolaire**

# Une présence forte sur la Montagne Bourbonnaise

## Le Centre Social Rural

### Les 3 dimensions du Centre Social :

**Individuelle**, il propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.



**Collective**, Il accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies, à leurs besoins.

**Intérêt général - développement de la citoyenneté**, il renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de sociétés qui concernent leur territoire en favorisant des réponses innovantes.

De nombreux services et ateliers sont mis en place tout au long de l'année de la naissance en passant par les enfants et adolescents, la famille, jusqu'aux séniors.

### Il propose des animations globales de territoire :

- Des **activités hebdomadaires** collectives (danse adultes et enfants, fitness, gym d'entretien, gym séniors, atelier poterie, atelier petits points (couture, tricot, ...), théâtre enfants, ...).



- Les ateliers « **Nouvelle Jeunesse** » pour les plus de 55 ans (initiation à l'informatique, les ateliers mémoire, cuisine, créatif, .... Séjours séniors en vacances)
- Des **animations ponctuelles et évènementielles** (ateliers cuisine, bourses aux vêtements ou jouets, animation d'halloween et chasse à l'œuf, Festival pleine nature Découverte, ....)
- Les **actions d'insertion** avec l'atelier de mobilisation personnelle pour les bénéficiaires du RSA et mission locale, les rencontres du groupe Femmes et ruralité, ....



### Les services aux personnes – maintien à domicile :



- Le service de portage de repas à domicile (financé par Vichy Communauté)
- Le service mandataire (soutien à l'embauche d'une aide de vie)
- Le service de lavage du linge (pour les bénéficiaires d'un maintien à domicile)

### Et les services Enfance :



- La **Halte-Garderie** pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.
  - Le **Relais d'Assistants Maternels** (aides, conseils aux familles et assistants maternels)
- Ces 2 services sont gérés par le Centre Social et financés par « Vichy Communauté »

- **L'Accueil de loisirs Sans Hébergement**, les mercredis et les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans
- Le **Pôle Jeunesse**, sorties les Week-ends, soirées et séjours vacances pour les collégiens (11ans et +)



### **Centre Social Rural de la Montagne Bourbonnaise**

24 rue Roger Dégoulange - 03250 LE MAYET DE MONTAGNE

Téléphone : 04-70-59-71-42 [csr.montagne-bourbonnaise@wanadoo.fr](mailto:csr.montagne-bourbonnaise@wanadoo.fr)

### Des services accueillis :

Service social du Conseil Départemental avec les permanences des assistants sociaux sur rendez-vous au 04-70-34-39-30  
A.A.D.C.S.A. (Service prestataire des aides à domicile) au 04-70-35-36-68  
S.S.I.A.D. (Service des soins Infirmiers à domicile) au 04-70- 35-36-78

# MONTAGNE BOURBONNAISE FOOTBALL CLUB



## CHAMPION DU MONDE !!

Après l'euphorie de la victoire de notre équipe nationale de foot à la coupe du monde, l'heure est venue de dresser le bilan de la saison écoulée pour le MBFC.

En terminant première de sa poule notre équipe une accède à la division supérieure, à savoir départemental 2, ce qui était l'un des objectifs du club, donc bravo à eux et à leur entraîneur PROST René.

Quant à l'équipe réserve, elle n'a pas pu assurer son maintien, malgré les encouragements de son coach

LAURENT Florentin qui a décidé de changer de fonction en devenant arbitre auxiliaire.

Said BECHNA devient le nouveau coach de la B qui évolue en départemental 5 après sa rétrogradation au niveau inférieur. Actuellement nous sommes classés en haut de tableau, ce qui est de bonne augure pour une future ascension, mais le district de l'Allier va procéder à un remaniement des poules à l'intérieur de chaque division pour essayer de hausser le niveau de football dans le département car suite au regroupement des régions Auvergne et Rhône Alpes on s'aperçoit que l'Allier n'est pas au même rang !



C'est pour ces raisons qu'il n'y aura certainement pas de montées mais plutôt des descentes car, par exemple, dans le groupe de la A, il faudrait terminer troisième pour espérer se maintenir au même niveau, ce qui semble fort compromis, vu nos résultats en début de championnat qui se situent plutôt en fin de tableau.

Les effectifs du club sont plutôt en augmentation, heureusement, car nous comptons beaucoup de blessés en ce début de saison

Notre équipe fanion joue ses rencontres à domicile sur le stade du lac où se trouve également notre local pour débriefer les matchs !

## MANIFESTATIONS 2018

AG le 01/06

Repas de Noël le 13/01

Choucroute le 03/02

Tournois de six le 16/06

Méchoui repas le 07/07

Concours de pétanque 28/07



## PREVISION 2019

Tournois de six le 22/06

Méchoui repas le 06/07

(à confirmer)

Concours de pétanque le 27 Juillet

## LE BUREAU

Président LAURENT Philippe  
Vice-présidents SOURDON Sébastien,  
RAYMOND Raphaël  
Secrétaire PELAGATTI Marjorie  
Vice Secrétaire LAURENT Florentin  
Trésorière CABANNES Angèle  
Vice Trésorière MATICHARD Angéla

Entraîneur équipe A : PROST René

Entraîneur équipe B : BECHNA Said

Arbitre officiel : LEMAUCHE Christophe

Arbitre auxiliaire : LAURENT Florentin



REMERCIEMENTS à nos sponsors, aux supporters et supportrices, aux joueurs et dirigeants à la municipalité.

# LES MAJORETTES

## LES STARLINES, C'EST...

*Des animations...*



Groupes de petites, moyennes, grandes et section twirling, comprenant 33 adhérentes entraînées par Anne-Rose Chatard, Léa Ramilien, Ghislaine Morlat et Amélie Vernay ! Les adhérentes sont accueillies à partir de 4 ans.

Pour plus d'information, appeler Ghislaine Morlat au 06-79-26-79-23 □



*De la compétition...*



... des titres et des sélections :

Juliane Pegand, vice-championne de France ! □

Amélie Vernay et Charlotte Morlat, sélectionnées pour représenter la France au championnat d'Europe de Majorettes en Croatie ! ☆

Le bureau :

Présidente :

Ghislaine Morlat

Vice-présidente :

Anne-Rose Chatard

Trésorière :

Amélie Vernay

Secrétaire :

Kimberley Gadet

Vice-secrétaire :

Léa Ramilien

***ET BEAUCOUP DE PASSION !***



# ENTENTE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE



Depuis la création de l'Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise en 2002, le club a pu compter sur les équipes municipales successives du Mayet de Montagne pour mettre à disposition des jeunes et éducateurs des équipements de qualité : les 2 stades du Lac des Moines, le plateau sportif et la salle de la Boulaire.

Pour la saison en cours, comme celle de l'an passé, les débutants (garçons et filles de 5 à 8 ans) s'entraînent les mercredis et samedis sous la responsabilité de Jean Christophe CHANNET, nouvel éducateur très investi dans ses responsabilités. 3 à 4 rencontres regroupant plusieurs équipes du bassin vichyssois sont organisées chaque année, quand la météo capricieuse de la Montagne le permet.

L'équipe des U18 (garçons de 15 à 17 ans) s'entraîne les mercredis et vendredis à 19h sur l'ancien terrain, et dispute les rencontres à domicile sur le grand terrain les samedis à 15h, sous la houlette de Joël SILVA, qui a récemment rejoint le club fort d'une expérience d'encadrement de jeunes pendant de nombreuses années en région parisienne.

La cohabitation avec le club senior local est parfaite puisque les jeunes profitent des traçages de terrain réalisés par les membres du MBFC, qu'ils en soient remerciés ici.

Pendant la période hivernale, toutes les équipes s'organisent pour pouvoir utiliser la salle de la Boulaire chacune leur tour ce qui permet de continuer à s'entraîner en attendant les beaux jours.

De nombreux jeunes du Mayet de Montagne sont présents dans ces équipes et apprécient d'être soutenus par le public local, alors venez nombreux les encourager car chacun de vous a un membre de sa famille ou voisin qui participe à ces rencontres.

Espérant vous compter parmi les supporters des jaunes et noirs de l'ESMB !

Président : Gilles AFFAIRE  
Trésorière : Elodie MELINAND  
Secrétaire : Franck VERNEZY

Pour inscrire vos enfants, contactez Gilles (06-11-57-37-89) ou Franck (06-65-73-40-57)

## TENNIS CLUB DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

**Contact :** Alain GUILLOT 04 70 59 73 09 ou 07 82 95 24 70



**Tarifs horaire :**  
Location d'un court : 8€ de l'heure  
Prêt de matériel : 2€ (à la piscine seulement)

### Tarifs annuel saison 2018-2019

JEUNE (né en 2000 ou après) 30€/an licence (20€) comprise

ADULTE / 66€/an licence (29€) comprise

L'adhésion au "TENNIS CLUB MONTAGNE BOURBONNAISE" permet l'accès aux terrains du MAYET DE MONTAGNE et de FERRIERES SUR SICHON jusqu'au 30/09/2019.

-Location sur les deux sites, Le Mayet et Ferrières.

-Cours collectifs : Devant le manque d'inscriptions Le Tennis Club Montagne Bourbonnaise n'a pu ouvrir son école de tennis comme l'an dernier.

Le Président Alain GUILLOT



## SECOURS CATHOLIQUE

À la joie de vous annoncer que depuis juin 2018 le nouveau Président du Secours Catholique du Mayet de Montagne est Monsieur GAUTHEROT Denis. Et tous les bénévoles remercient son prédécesseur Monsieur CORBET Maurice du travail qu'il a accompli, non sans peine, car la pauvreté est de plus en plus différente à longueur d'années (Merci Maurice).

Oui, nos actions se compliquent car plus de pauvreté, différente, et surtout de mobilité, pour certains pour rechercher un travail, avec souvent des difficultés financières. Le Secours Catholique se transforme et se rénove grâce à de nouveaux bénévoles.

Une action de transport solidaire va également voir le jour. Une participation de 3,00 € sera demandée pour les petites communes et de 5,00 € pour les villes ; toute demande devra se faire 48 h 00 avant. Nous avons mis en place une aide de soutien aux démarches administratives car depuis septembre nous avons internet, ainsi qu'une petite aire de jeux intérieure avec billard et babyfoot, un tir aux fléchettes va voir le jour dans l'accueil des enfants.

Nous allons également mettre en place une action de repas partagé, suivi d'un film choisi par nos bénéficiaires.

Nous avons dû arrêter l'aide alimentaire depuis le 5 septembre 2018, car le Secours Catholique le remplace par des bons, ainsi il ciblera mieux les besoins des bénéficiaires, (alimentaire, gaz, pétrole, essence, pharmacie).

Ces bons d'une valeur de 10,00 € à 50,00 € seront donnés pour les cas extrêmes (en accord avec les assistantes sociales).

Notre permanence, tous les mercredis de 14h00 à 17h00, est ouverte à tous.

Toutes ces aides et activités sont financées par vos dons et vos achats à notre boutique Solidaire. Le Secours Catholique recherche des bénévoles, dans le but de ses actions solidaires.

Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité; mais la plus grande des trois, c'est la charité.

Gautherot Denis

Secours Catholique 4 rue Chabrol résidence des platanes 03250 le Mayet de montagne

Tel : 09 51 00 23 38

[equipelocale.mayet@secours-catholique.org](mailto:equipelocale.mayet@secours-catholique.org)

Tel : 07 66 55 39 22



SOLIDABROC



Centre social, rue Dégoulange 03250 Le Mayet-De-Montagne

[solidabroc@lilo.org](mailto:solidabroc@lilo.org) / 04 77 62 18 42

Vente les lundis de 9h00 à 12h00

Solidabroc est une association créée en décembre 2013, ayant pour but de faciliter la **Solidarité** dans tous les domaines au sein de la Montagne Bourbonnaise et ses environs.

Celle-ci se traduit par différentes activités :

- la **récolte d'objets** utiles pour certains, alors que d'autres n'en ont plus besoin,
- leur **redistribution** à des prix minimales à **tout public**,
- l'**ouverture vers des liens sociaux** à dimension plus humaine,



Si vous pensez que vous pouvez **offrir un peu ou beaucoup de votre temps libre, de votre ouverture de cœur, de votre sourire**, alors venez nous rejoindre pour **différentes missions** :

- \* La mise en place les jours de vente les lundis,
- \* L'organisation des "solida'croque" certains samedis festifs,
- \* Le tri et la mise sur cintre,
- \* D'autres activités actuellement en attente (atelier) ou de

nouvelles à créer ensemble.



Nous aurons grand plaisir à vous accueillir dans notre joyeuse équipe des bénévoles de  
Solidabroc

## LES RESTOS DU COEUR



Le centre du Mayet de Montagne fonctionne grâce à 18 bénévoles.

Nous avons la chance de bénéficier de locaux spacieux mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté.

Grâce à la ramasse de l'Intermarché du Mayet nous pouvons diversifier les produits proposés et soulager l'Entrepôt départemental.

Le centre reçoit les personnes le lundi et le vendredi et grâce au nombre suffisant de bénévoles, nous avons pu commencer la campagne d'été dès le 12 mars 2018 et nous ne fermerons pas du tout pendant toute cette campagne.

Outre la distribution alimentaire, nous disposons d'un vestiaire qui est largement utilisé et d'une bibliothèque. Des personnes accueillies sont parties en vacances, d'autres ont pu bénéficier d'un microcrédit.

De plus, depuis l'arrivée de trois familles syriennes nous leur proposons une aide à l'apprentissage du français courant qu'elles fréquentent assidûment.

### Campagne d'hiver 2017-2018

31 familles inscrites pour 90 personnes dont 86 acceptées à l'aide alimentaire.

Environ 6500 repas ont été distribués.

### Campagne d'été 2018

À ce jour, 22 familles sont inscrites pour 51 personnes dont 45 acceptées à l'aide alimentaire.

Environ 8 à 9000 repas seront distribués pendant toute la campagne d'été.

### Aide à la personne (par Marie Burnol)

Nous sommes cette année une bonne équipe de bénévoles, ce qui facilite en cas d'absences de l'une ou l'autre. Notre équipe s'est rajeunie avec l'arrivée de Marie-Noëlle, d'Isabelle et de Justine la benjamine. Nous accueillons toujours les bénéficiaires dans une pièce indépendante avec café, jus de fruits, et gâteaux. Justine a eu à coeur d'y apporter des décorations sympas.

Les bénéficiaires ont à leur disposition :

- \* La bibliothèque avec quelques jeux pour enfants.

C'est essentiellement Marie-Noëlle qui se charge de ce lieu, institutrice nouvellement retraitée. Elle accueille les vendredis matin un couple de réfugiés Syriens pour qu'ils puissent mieux maîtriser notre langue, et s'adapte à leur demande...

Elle prend en charge les enfants qui accompagnent leurs parents essentiellement au moment des périodes de vacances. Nous distribuons surtout des livres pour les enfants, les adultes lisent peu.

\* Le vestiaire qui devient petit...nous recevons beaucoup de vêtements. Les vêtements sont triés en fonction des saisons. C'est Jacqueline qui assure avec compétence la responsabilité de ce vestiaire. Une personne nous tricote des pulls et gilets pour les enfants et des chaussettes pour les adultes, ces dernières ont eu un succès particulier.



## FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Si vous êtes accidentés du travail, de la route, de la vie, handicapé, malade, invalide,

Vous n'êtes pas seul,

Venez nous rejoindre, nous sommes 2 000 adhérents sur le département de l'Allier.

Avec nous, défendez-vous.

Connaissez-vous tous vos droits ?

Nous vous les ferons connaître.

Depuis toujours, nous nous battons pour que chacun soit respecté dans ses droits et sa dignité.

Dans tous les cas de litige, nos permanents juridiques défendent votre cause et vous assistent devant les juridictions.

Nous avons tissé des liens avec des médecins et des avocats.

À nous tous, nous saurons peser en votre faveur dans le sens de la justice, à travers votre cause, nous défendons celle de tous.

Adhérez à la F.N.A.T.H.? C'est rompre avec la solitude.

Adhérez pour vous, adhérez pour tous.

Correspondant de la section LE MAYET-DE-MONTAGNE :

Monsieur Alain LAURENT  
Le Bourg, 03250 LAPRUGNE.

# CLUB DE L'AMITIÉ

Retraités du Mayet de Montagne  
Les Platanes  
4 Avenue Chabrol  
03250 le Mayet de Montagne

Lors de l'Assemblée Générale de février 2018 le Club de l'Amitié comptait 48 adhérents.  
Les manifestations organisées au cours de cette année sont les suivantes :

- samedi 21 avril : concours de belote à la Boulaire
- mardi 31 juillet : repas au Domaine de la Borde à Vivans
- jeudi 25 aout : Barbecue à la Boulaire
- samedi 15 septembre : concours de belote à la Boulaire
- jeudi 27 septembre : Repas spectacle à la Boulaire- récital Michel Delpech
- vendredi 14 décembre : repas de Noël préparé par Jean-Marc de la Vieille

Auberge . Ce jour-là, l'association fête les anniversaires des membres ayant 60, 70, 80 ou 90 ans ...

Dans sa salle, le club organise les jeudis tout au long de l'année des rencontres. À partir de 14h00 les adhérents jouent aux cartes, belote ou tarot, divers jeux de société tels le scrabble, le triomino, le rubik's cube, etc... Le second jeudi de chaque mois un maximum d'adhérents se réunissent pour passer ensemble un bon après-midi, avec café, tartes et gâteaux....

Les personnes qui désirent s'inscrire au club, joignent les responsables décrits ci-dessous :

Le bureau est composé de :

Madame Annie RICQ , Présidente

Madame Cécile SENEPIN , Trésorière

Madame Colette DECABANE , Secrétaire

Pour les membres du bureau,  
Madame Annie RICQ, Présidente

## COMITÉ DU JUMELAGE LE MAYET-VOGT

Le comité de jumelage du Mayet-de-Montagne - Vogt est une association sous la loi 1901.

Un bureau dynamique le fait vivre depuis 25 ans accompagné de membres et de familles d'accueil.

Nous organisons diverses manifestations (poule au riz, loto, belote...) pour financer les échanges entre associations de nos deux villages ainsi que l'échange des jeunes l'été.

Au fil des années, un lien d'amitié s'est créé entre nos deux pays.

À chaque rencontre, ce sont des partages forts en émotion qui restent gravés en nous jusqu'à la prochaine rencontre.

L'échange continue tout au long de l'année grâce aux réseaux sociaux, aussi bien en allemand qu'en français, ce qui permet de progresser dans le domaine linguistique.



La soirée "Poule au Riz" aura lieu le samedi 19 octobre au complexe Fernand Fayet.

Contact : MOUSSIÈRE Dominique

Tél. : 04-70-59-75-03

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif présidé par Monsieur Gilles DURANTET. Il est composé de 4 conseillers municipaux et de 4 personnes nommées par le Maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Les membres du C.C.A.S. donnent leur avis sur les demandes d'aide sociale présentées au Conseil Départemental de l'Allier.

En 2018, 7 dossiers ont été instruits (prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, d'aide ménagère, etc...).

Chaque année, un repas est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus (100 participants en 2018). C'est un moment d'échanges, de danses. Les personnes ne pouvant pas être présentes ce jour-là reçoivent un colis (200 en 2018).

Les familles sont également mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du Maire. Pour chaque nouveau-né, la Municipalité offre un bon de 20 €, valable lors de l'ouverture d'un livret dans l'établissement bancaire partenaire (La Poste).

## CENTRE DE SECOURS DU MAYET-DE-MONTAGNE



Le centre de secours intervient en premier appel sur neuf communes, plus sur une partie des communes d'Isserpent et de Molles.

Les sapeurs pompiers assurent des astreintes de nuit et de week-end.

Le centre de secours est équipé de six véhicules :

I.V.S.A.V. (ambulances), I.F.P.T.S.R. (fourgon pompe tonne secours routier), I.C.C.F. (camion citerne feux de forêt), I.C.C.G.C. (camion citerne grande capacité), I.V.T.U. (véhicule tout usage), I.V.L.T.T. (véhicule léger tout terrain 4x4).

Afin de maintenir nos acquis, des manœuvres se déroulent tous les mois, ainsi que des stages de formation.

Nos participations aux différentes manifestations sont gérées par une amicale composée d'un bureau, ce qui permet de garder une ambiance conviviale au sein de l'équipe.

Que vous soyez femme, homme, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Devenez sapeur pompier volontaire. Nous sommes prêts à recruter. Vous avez de la disponibilité. Vous voulez aider les personnes et vivre une expérience exceptionnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

Lieutenant Jean-Marc ENKAOUA  
Chef du centre de secours

Contact : un sapeur pompier de votre connaissance ou Lieutenant Jean-Marc ENKAOUA Tél. : 06-98-41-69-46.

## LES SABOTS DORÉS (Folklore bourbonnais)

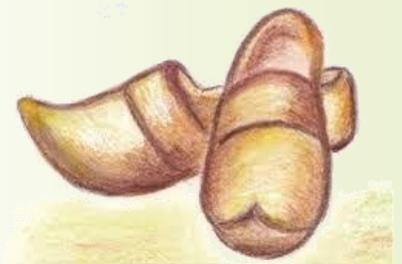
Le groupe donne des représentations dans les maisons de retraite. Quelques maisons nous font partager le repas de midi avec les résidents qui aiment échanger quelques paroles avec les danseurs (de moins en moins nombreux).

Mais, quelle joie de voir leurs sourires quand nous franchissons la porte de leur résidence !

Nos musiciens :  
Yves à la vielle,  
Isabelle à la cornemuse,  
Michel avec son accordéon diatonique,  
Guy à l'harmonica (notre doyen des musiciens).

Les danseurs ne sont plus très jeunes, si des personnes sont intéressées pour apprendre les danses folkloriques, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Toujours à votre service pour toutes vos manifestations. Tél. : 04-70-59-73-26.



## **CATM ET VEUVES LE MAYET-DE-MONTAGNE NIZEROLLES SAINT-CÉMENT**

En 2018, la section qui est présidée par Lucien RICHARD compte 57 adhérents : 31 CATM et 26 Veuves.

La section a un devoir de mémoire et participe à la journée de la déportation et au fleurissement des stèles en montagne bourbonnaise avec les drapeaux, sans oublier :

- le 8 mai : anniversaire de la libération
- le 11 novembre : armistice 14-18
- le 5 décembre : commémoration de la fin des guerres Algérie Maroc Tunisie

Cette année la réunion cantonale a eu lieu à LA CHABANNE, elle était présidée par André AUGER et Henri BILLAUD, membres du Comité Départemental des Anciens Combattants, assistés de Marie-Thérèse GRECH, représentant les Veuves.

### **Manifestations 2019.**

- \* Vendredi 1<sup>er</sup> mars : assemblée générale des veuves des sections de la Montagne bourbonnaise au Mayet-de-Montagne,
- \* Samedi 9 mars : réunion des sections PG-Catm et veuves de la Montagne bourbonnaise à Châtel-Montagne,
- \* Dimanche 28 avril : participation à la journée de la déportation à Châtel-Montagne,
- \* Samedi 14 décembre : concours de belote au Mayet.

## **RETRAITE SPORTIVE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE**

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, club créé en 2008 et compte 70 adhérents.

Le club propose différentes activités :

\* Randonnées. Chaque mardi, une randonnée entre 9 et 13 kms selon le dénivelé de l'itinéraire.

Chaque jeudi, une randonnée d'environ 6 kms avec moins de dénivelé.

\* Gymnastique douce les lundis soir à Arronnes et mercredis matin au Mayet-de-Montagne.

\* Aquagym hiver / été.

\* Marche nordique.

\* Raquettes selon la météo des neiges.



Toutes nos activités sont encadrées par des moniteurs/monitrices diplômés.

Le club organise tout au long de l'année diverses rencontres avec d'autres clubs ou visites particulières.

Contact : Mme Nathalie GAIME

Tél. : 04-70 59-72-62

## **LISTE DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UNE SUBVENTION COMMUNALE EN 2018**

ASSOCIATIONS	Montants attribués
Amicale des 4 A	300,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	700,00 €
Amicale Laïque	750,00 €
Association de Gestion du Lycée Claude Mercier	1 200,00 €
Association pour le Don du Sang de la Montagne Bourbonnaise	150,00 €
Association Parents d'Elèves Ecole communale Y. DUTEIL	500,00 €
Association sportive du collège Jules Verne	135,00 €
Centre Social	1 389,00 €
Centre Social (Centre de Loisirs)	111,00 €
Club de l'Amitié	300,00 €
Collège Jules Verne - foyer socio-éducatif	135,00 €
Comité de Jumelage Le Mayet-Vogt	1 500,00 €
Comité de Jumelage Le Mayet-Vogt (Echanges de jeunes)	900,00 €
Comité des Fêtes	2 500,00 €
Coopérative Scolaire Ecole communale Yves DUTEIL	500,00 €
FNATH	200,00 €
Harmonie "Les Enfants de la Montagne"	2 500,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers de la Montagne Bourbonnaise	400,00 €
Les Amis de la Montagne Bourbonnaise	1 300,00 €
Les Sabots Dorés	450,00 €
Les Starlines	850,00 €
PG/CATM et Veuves	200,00 €
EHPAD "Résidence du Parc"	800,00 €
La Retraite sportive	250,00 €
Montagne Bourbonnaise Football Club	700,00 €
Mayet créarts	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 920,00 €</b>

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

Chaque année, la participation active des habitants du Mayet-de-Montagne en matière de fleurissement contribue à l'embellissement de la ville.

Le fleurissement est un véritable facteur de bien-être et permet de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour des visiteurs de la commune.

Le 12 juillet 2018, le jury communal a sillonné la commune pour visiter les 19 inscrits au concours.

Il a procédé au classement suivant plusieurs critères (harmonie, choix des couleurs, floraison).

Celui-ci a été serré, tous les jardins, jardinières, massifs, étaient tous bien entretenus et très fleuris.

La remise des prix s'est déroulée le lundi 25 janvier 2019 à la Grenette.

Les Mayétois dont les efforts de fleurissement ont été particulièrement remarquables ont été reçus par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.



### Résultats :

*1<sup>ère</sup> catégorie - Maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue :*

Mme Suzanne MERCIER, Mme Sophie LAURENT, Mme Bernadette RENAULT, Mme Suzanne MARCHAND, Mme Ginette NICOLAS, Mme Marie-Thérèse FRAMONT, Mme Monique SAINT-ANDRE, M. Rik et Mme Leentje VANDENAWEELE, M. Didier THEVENET, Mme Paulette MATICHARD, Mme Corinne ROCHE, Mme Christel SIGOT.

*2<sup>ème</sup> catégorie - Maisons individuelles ou appartements avec possibilité réduite de fleurissement :*

Mme Bernadette TAMIN, Mme Marie-Jo COLLET, M. Jacques FRADIN, Mr Didier MATICHARD.

*4<sup>ème</sup> catégorie - Hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin :*

Mme Catherine BONY (La Vieille Auberge), M. Grégory GADET (L'Authentik).

*7<sup>ème</sup> catégorie - Meublés touristiques ruraux et chambres d'hôtes :*

Mme Bernadette RENAULT.

Tous les participants ont été récompensés par une belle dotation de lots de bulbes, fleurs en pot, arbustes, diplômes pour les premiers de chaque catégorie et de bons achats.

Bulletin d'inscription pour le concours des maisons fleuries 2019 voir page 59.

## CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2018



Les lauréats du concours des illuminations ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux le 25 janvier 2019.

Classement - Catégorie "Particulier" :

Mme Monique SAINT-ANDRE, Mme Maya SNOCHOWSKI, M. Alain WEIGERDING, M. Paul BATUT, Mme Suzanne et M. Marcel MARCHAND, M. Didier THEVENET, Mme Charlène BEAUCHER.

Catégorie "Commerce" :

Mme Anne RIGOLET, Boulangerie BIGUET, Mme Marie-Hélène GOUTORBE, la Maison de l'Artisanat.

Un grand merci à eux, en s'inscrivant, ils participent à leur manière au fleurissement et aux illuminations de la ville, et merci aux généreux donateurs (Établissements DUC, PERRIN, FORESTIER-DELCHET, M. BRICOLAGE, Mairie).

# **L'IRONMAN RECHERCHE** **DES BÉNÉVOLES**



L'Ironman est une compétition internationale de triathlon très longue distance organisée par la société du même nom.

L'Ironman de Vichy se déroulera les 24 et 25 août 2019 et délivrera cette année 40 slots pour le Championnat du Monde IRONMAN de Kailua Kona à Hawaii 2020.

Les athlètes nageront dans le magnifique Lac d'Allier où les infrastructures sont destinées aux courses d'aviron, puis partiront ensuite sur un parcours dans la campagne auvergnate avec des points de vue exceptionnels sur la Chaîne des Volcans d'Auvergne avant de s'attaquer à la course à pied sur les bords du Lac d'Allier et dans le centre historique de Vichy où des centaines de spectateurs les pousseront au bout de leurs exploits.

L'équipe d'organisation et tous ses bénévoles espèrent devenir dans le futur le plus grand rassemblement mondial de triathlètes longue distance sur le même week-end.

**Venez donc participer à l'histoire de cet Ironman  
qui deviendra un incontournable dans les années à venir.**

**L'organisation de l'Ironman pour le Mayet-de-Montagne recherche  
des bénévoles pour les samedi 24 août et dimanche 25 août 2019.**

**L'objectif sera de veiller à la circulation et la sécurité du parcours vélo traversant la  
Montagne Bourbonnaise, au plus proche des athlètes.**

Chacun d'entre eux se verra remettre une dotation bénévole, un tee-shirt, un sac en toile, une casquette, casse-croûte, boissons et invitation à la traditionnelle fête des bénévoles, du staff et des athlètes prévue à Vichy le lundi soir.

En retour du service rendu, l'organisation diffusera, ce soir-là, les films de la course.

Il y aura un spectacle, une tombola gratuite et la remise des médailles du bénévole autour d'un repas.

**Pour plus de renseignements, contacter la Mairie au 04-70-59-70-52.**

# NOUVEAU COMMERÇANT

Pierre-Yves GUÉDON au "Bob Bar", 25 rue de Ferrières

## LES ATELIERS

TOUTENBOIS  
Zone Artisanale de Mornier

Sébastien BARRAUD



## LES GRANITS DU BOURBONNAIS

9 rue de l'Industrie



## DES ARTISTES À LA SALLE SAINT-FRANÇOIS ET À LA MAISON POYET



Régis BERNARD, menuisier,  
Agnès GIFFARD, signalétique,  
occupent la salle Saint-François,  
située 33 place de l'Église.

**Il reste un box à louer à la salle Saint-François.  
Si vous êtes intéressé(e), s'adresser en Mairie.**



Alice MOUCHETANT occupe  
un atelier de cuir, à la maison Poyet  
située 12 place de l'Église.

# ÉTAT CIVIL 2018

## NAISSANCES

Nûah BONIFACIO CORDONNIER

Léa BOURGEOIS

Antoine CHARASSE BOHAT

Gabriel JEANNOT

Gabin MUZEAUD

Zainab SUFIANI

Zoé TERRONE

Elina VALLAS ROUX



Marie MYT née DACHET  
Hélène DÉGOULANGE née GETENAIT

Yvette DEPALLE née FORGE

André DERET

Joël DÉVERNOIS

Harry DICKENS

Fernand FAYET

René FORESTIER

Robert FRANCHI

Jacques GAMET

Jean GARDETTE

Robert GOLLIARDON

Marie GOUTORBE née RAMILIEN

Nicole HAMON

Geneviève KLOCKENBRING née MEYER

Robert LACROIX

Jean LEBRETON

Paulette MÉDALIN née PÉRONNET

Cécile MERCIER

Philippe MONDIÈRE

Camille MORAND

Liliane MOUSSIÈRE née CAILLOT

Claude PAPUT

Marie PAPUT née FRADIN

Georges PAYEBIEN

Philippe PELLÉ

André PICARLE

Emile PLANCHE

Lucienne RAQUIN

Marcel SAUVE

Marthe SAUVE

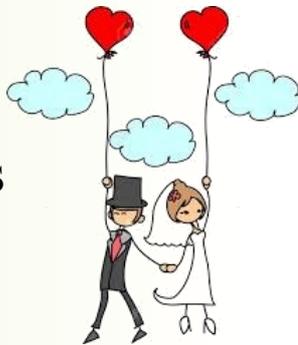
Solange SECRETAIN née BERNARDET

René SIGOT

Camille TERRENOIRE née GENESTE

Marie THÉVENET née LAURENT

## MARIAGES



Blandine CHEVRIER - Jean-Pierre BIGAY

Isabelle LEICHT - Pierre-Yves JARRY

Mélanie LEBRETON - Grégory GADET

Monika PROM - Nicolas MAGNET

## DÉCÈS

Jean BENOÎT

Marcelle BIGAY née BAUDON

Robert BOFFETY

Guy BONNET

Daniel BONY

Annaïs CHERVIN née BRUNET

Solange CHAMBONNIERE

Marcelle CLÈRE née PETOTON

Laëtitia COLLET née PATRAC

René CORRE

Alain CROUZAT

Lucienne DACHER née FAYET



# **CIMETIÈRE**

**Après trois ans de publicité, les concessions toujours en état d'abandon sont reprises par la commune.**

## **Une seconde procédure de reprise des concessions débute**

La commune peut, lorsque l'étendue de son cimetière le permet, concéder des terrains (concessions) aux personnes désireuses d'implanter leur sépulture, et celle de leurs enfants ou successeurs.

La concession s'entend comme une occupation de terrain à usage privatif et nominatif, ce n'est ni une vente ni une location.

Le Maire qui détient le pouvoir de police sur le cimetière, a pour mission de veiller au maintien de l'ordre, de la sécurité de la salubrité, de la tranquillité publique et à la décence dans le cimetière.

Lorsqu'une concession a cessé d'être entretenue après une période de trente ans, le Maire peut constater l'état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon et qu'aucun nettoyage ou travaux n'ont été réalisés, le Maire prend un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés aux concessions.

Le droit de reprise par la commune peut s'exercer à condition :

- que la concession ait 30 ans d'existence
- que la dernière inhumation soit datée de plus de 10 ans
- que cette concession en état d'abandon se détecte par des signes extérieurs nuisibles au bon ordre ou à la décence du cimetière.

La procédure de reprise ainsi engagée sur la commune, a fait l'objet d'un constat détaillé de l'état des concessions.

### **Comment savoir si votre concession familiale est concernée ou non ?**

Un affichage au cimetière et à la Mairie recense les tombes concernées et présentant un défaut d'entretien.

Le secrétariat de mairie est à votre entière disposition pour tous renseignements liés à votre concession.

### **Ma concession est concernée, que dois-je faire et comment ?**

**Les travaux programmés à réaliser devront être signalés en mairie et feront l'objet d'une demande de travaux ainsi que d'un procès-verbal de sortie de procédure.**

## **Rappel :**

### **les composteurs au cimetière**

Les familles sont invitées à ne déposer dans les composteurs que les fleurs naturelles ou les herbes. Les fleurs artificielles ou les pots ou autres objets en métal ou en plastique doivent rejoindre les grandes poubelles habituelles.



## Discours du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale Lu le 11 novembre 2018

« Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la 1ère Guerre Mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple.

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus de deuil: là, un fils pleure son père; ici, un père pleure son fils; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler. Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il ya un siècle, sont tombés.

Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Et vive la France ! »

### Liste des morts pendant la 1ère Guerre Mondiale

<b>1914</b>	
BENOIT	Jean
BENOIT	François
DESVERNOY	Simon
DUCHER	Joannes
DURANTET	Louis
DUVERGER	Jean
GAMET	Claude
MONAT	François



<b>1915</b>	
BECOUBE	Louis
BENOIT	Gilbert
FAURE	Joseph
FAYET	Antoine
FRADIN	Pierre
GENESTE	Jean
GITENAY	Francisque
GOLLARDON	Joseph
GOUTAYER	Benoit
MAGNET	Annet
POUZERATE	François
TARTARIN	Claude

<b>1916</b>	
BESSON	Louis
BONNETOT	Gilbert
CHAMBONNIERE	François
CHAUDAGNE	Gilbert
CHAUSSIERE	Benoit
DEVERNOIS	Jean
DRIFORT	Claude
UCHER	Claude
FORESTIER	Gilbert
FRADIN	Jacques
FRADIN	Jean Baptiste
GAMET	François
GAY	Vincent
GENTIL	Claude Joseph
JACQUET	François
JONON	Jean Marie
LAFAYE	André
MAGNET	Annet
MAGNET	Jean Baptiste
QUINQUANDON	Gilbert
ROCHE	Philippe
ROCHETTE	Jean
THEVENET	Jean Marie



<b>1917</b>	
CORRE	Gilbert
DEGOULANGE	Jean
FOURNIER	Louis
FRADIN	Louis
FRADIN	Philippe
FRADIN	Gilbert
GIRAUD	Jules
GITENAY	Gaspard
ROCHE	Claude
SIGOT	Philippe
ST ANDRE	Gilbert
THEVENET	Jean Marie
VILLENEUVE	Paul

## TARIFS 2019 DES LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunion pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers.

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux lors des rassemblements et dans le cas où ces manifestations ne produisent aucune recette directe ou indirecte.

Le Centre Social Rural bénéficiera de 2 gratuités par an.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux associations commémorant les armistices des 8 mai et 11 novembre, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

<b>R é g i e  d e  r e c e t t e s</b>	<b><u>Chèque caution :</u></b>	Par manifestation	300.00 €
	<b><u>Location Salle des Fêtes :</u></b>		
	- Salle du bas (Particuliers)	Par journée de manifestation	50.00 €
	- Salle du bas (Associations communales)	Par journée de manifestation	15.00 €
	- Location longue durée	A partir du 3ème jour	10 €/jour
	<b><u>Location Salle Jacquet (repas exclus)</u></b>		
	- Particuliers	Par journée de manifestation	11.00 €
	- Associations communales	Par journée de manifestation	8.00 €
	<b><u>Location Salles complexe Fernand FAYET</u></b>		
	<b>* Particuliers</b>		
Salle de sport	Par journée de manifestation	120 €	
Salle carrelée	Par journée de manifestation	120 €	
Salle carrelée ou salle de sport pour vins d'honneur	Par journée de manifestation	60 €	
Utilisation des armoires réfrigérées, eau chaude	Par journée de manifestation	30 €	
Cuisine équipée	Par journée de manifestation	90 €	
<b>* Associations communales</b>			
Salle de sport	Par journée de manifestation	40 €	
Salle carrelée	Par journée de manifestation	40 €	
Salle carrelée ou salle de sport pour vins d'honneur	Par journée de manifestation	40 €	
Utilisation des armoires réfrigérées, eau chaude	Par journée de manifestation	30 €	
Cuisine équipée	Par journée de manifestation	90 €	
- Salle de sport pour brocante annuelle	Forfait	170 €	
- Location longue durée	A partir du 3ème jour	10 €/jour	
<b><u>Location de vaisselle</u></b> (Destinée uniquement aux utilisateurs du complexe Fernand Fayet)		20.00 €	
<b><u>Détérioration vaisselle</u></b>		Facturé au prix coûtant arrondi à l'euro entier	

## CHAPELLE SAINT-FRANÇOIS

La chapelle Saint-François, située place de l'Église, est mise à disposition gratuitement pour tout artiste qui souhaite faire une exposition.

Si vous êtes intéressé(e), adressez-vous en Mairie.

Le local est équipé de grilles, tables et chaises.



## ACTIVITÉS/DÉTENTE

### PLAN D'EAU LE MAYET-SAINT CLÉMENT

La base de loisirs du plan d'eau du Mayet - Saint Clément vous accueille les week-end du mois de mai et juin, tous les jours de juillet à août et sur réservation en dehors de ces périodes.

Un site idéal pour passer une journée entre amis ou en famille. Le site est à 5 km du Mayet de Montagne, 30 km de Vichy / Cusset, 45 kms de Roanne.



Sur place vous trouverez un snack, des tables de pique-nique, des locations de canoë, paddle, pédalos, un parc accrobranche (Tél : 06-64-70-33-81) et ses tyroliennes, des circuits de randonnée, un sentier découverte, des zones de pêche, une aire de jeux, il y en a pour tous les goûts, pour les grands et les petits.

Des activités labélisées "tourisme et handicap" sont également proposées et le site est accessible PMR (Tél. : 09-86-73-73-27).

### UN CENTRE ÉQUESTRE ÉQUIN'OX À BEL AIR

*Initiation et perfectionnement sur chevaux et poneys, leçons et randonnées, jeux, spectacles, voltige, stage avec hébergement, accueil de randonneurs, pension, ferme pédagogique...*



Au cœur de la montagne bourbonnaise, à 25 mn de Vichy, Équin'ox vous propose de découvrir une autre approche de la relation homme-cheval, une équitation naturelle.

Laissez-vous guider par leur pied sûr, leur calme et leur volonté.

Pour une balade, une leçon ou pour approfondir votre technique en dressage à la française ou encore pour vous initier au parage naturel, venez rencontrer des professionnels passionnés et à votre écoute.

Jeux, voltige avec des chevaux de race Auvergne et Vercors, stage avec hébergement, accueil de randonneurs, pension, ferme pédagogique... Monitrice diplômée d'État.

En été, spectacle équestre tous les mercredis soir. Chambres d'hôtes sur place (Tél. : 06-76-21-50-29).

# FESTIVITÉS 2019

Du 12 au 15 mars 2019	◆ Déambulations poétiques - Exposition des créations des élèves de la Montagne Bourbonnaise.
Samedi 23 mars 2019	◆ Bourse aux vêtements au complexe F. Fayet, organisée par le Centre Social
Samedi 30 mars 2019	◆ Repas dansant « Coq au vin », au complexe F. Fayet, organisé par l'Amicale des 4 A, sur réservation (Tél. : 06-88-40-61-74).
Samedi 13 avril 2019	◆ Élection de Miss Montagne Bourbonnaise, repas dansant au complexe F. Fayet, organisé par le Comité des Fêtes, sur réservation (Tél. : 06-95-68-87-79).
Samedi 20 avril 2019	◆ Chasse aux œufs au plateau sportif, organisée par le Centre Social.
Samedi 27 avril 2019	◆ Bal du printemps au complexe Fernand Fayet, organisé par le Comité des Fêtes.
Samedi 4 mai 2019	◆ Concert de printemps au complexe Fernand Fayet, organisé par l'harmonie Les Enfants de la Montagne (Tél. : 06-86-47-87-21).
Samedi 11 mai 2019	◆ Fête de l'école Yves Duteil au complexe F. Fayet organisée par l'association des Parents d'Élèves.
Dimanche 19 mai 2019	◆ Randonnée organisée par l'association des Parents d'Élèves de l'école Yves Duteil. (Départ à l'école primaire).
Samedi 1er juin 2019	◆ Course de motos - Championnat de France d'enduro à l'ancienne.
Samedi 8 juin 2019	◆ Fête patronale - Retraite aux flambeaux - Feux d'artifice Fête foraine.
Dimanche 9 juin 2019	◆ Fête patronale - Défilé de chars - Fête foraine organisée par le Comité des Fêtes.
Samedi 15 juin 2019	◆ Concert au complexe F. Fayet organisé par les Amis de la Montagne Bourbonnaise (Tél. : 04-70-59-75-24).
Samedi 22 juin 2019 et Dimanche 23 juin 2019	◆ Foire agricole au complexe F. Fayet, organisée par le Comité de Foires.
7 juillet au 4 août 2019	◆ Marché au puces au complexe F. Fayet, organisé par les Amis de la Montagne Bourbonnaise (Tél. : 04-70-59-75-24).
14 juillet 2019	◆ Fête du Lac des Moines avec repas et feux d'artifice organisée par le Comité des Fêtes.
25 juillet 2019	◆ Spectacle théâtre Typhus Broux au complexe F. Fayet, organisé par les Amis de la Montagne Bourbonnaise.
Samedi 27 juillet 2019 et Dimanche 28 juillet 2019	◆ Brocante créative au complexe F. Fayet par Les Amis de la Montagne Bourbonnaise.
4 août 2019	◆ Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise à LA CHABANNE. Renseignements au 04-70-59-38-40.
Vendredi 9 août 2019	◆ Don de sang au complexe F. Fayet de 16 h 00 à 19 h 00.
Dimanche 18 août 2019	◆ Foire aux paniers et des Arts de la Rue, place de l'Église, organisée par les Amis de la Montagne Bourbonnaise.
Samedi 24 août et Dimanche 25 août 2019	◆ Passage du parcours vélo de la course « Ironman » au Mayet.
Samedi 21 septembre 2019	◆ Repas dansant au complexe F. Fayet, organisé par l'harmonie Les Enfants de la Montagne, sur réservation (Tél. : 06-86-47-87-21).
Samedi 5 octobre 2019	◆ Concert « Les Doigts Tordus » au complexe F. Fayet, organisé par les Amis de la Montagne Bourbonnaise.
Samedi 5 octobre 2019	◆ Bourse aux vêtements au complexe F. Fayet, organisée par le Centre Social.
Samedi 19 octobre 2019	◆ Repas dansant « Poule au Riz » au complexe F. Fayet, organisé par le Comité de Jumelage Le Mayet - Vogt, sur réservation.
Samedi 23 novembre	◆ Bourse aux jouets et matériel de puériculture au complexe F. Fayet, organisée par le Centre Social.
Samedi 7 décembre Dimanche 8 décembre	◆ Marché de Noël au complexe F. Fayet, organisé par le Comité des Fêtes.
Samedi 14 décembre	◆ Concours de belote au complexe F. Fayet organisé par les PG-CATM.
Dimanche 22 décembre	◆ Loto au complexe F. Fayet, organisé par l'harmonie Les Enfants de la Montagne.

**Bulletin de participation au concours des illuminations de fin d'année avant le 18 décembre 2019**



Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse : .....

Tél. : ..... (facultatif)  
 souhaite participer à l'édition 2019 du concours des illuminations de fin d'année.

Catégorie particulier                       Catégorie commerce



**Bulletin de participation au concours des maisons et fermes fleuries avant le 30 juin 2019**



Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....

Tél. : ..... (facultatif)

souhaite participer à l'édition 2019 du concours des maisons et fermes fleuries.

1<sup>ère</sup> catégorie     2<sup>ème</sup> catégorie  
 4<sup>ème</sup> catégorie     5<sup>ème</sup> catégorie  
 3<sup>ème</sup> catégorie     7<sup>ème</sup> catégorie

Si vous habitez en immeuble, merci de préciser la situation exacte (l'étage et l'endroit d'où est visible la réalisation).



**VENTES ET LOCATIONS**

Si vous avez un bâtiment, un terrain à louer ou à vendre, vous pouvez compléter et transmettre le formulaire ci-dessous à la Mairie.

Les renseignements ainsi fournis seront mis à la disposition des personnes recherchant une location ou l'achat d'un bien immobilier.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	DESCRIPTION DU BÂTIMENT / TERRAIN À VENDRE OU À LOUER

# PATOIS DU BOURBONNAIS

## Fable de la Fontaine -



### La Graule et le Rena

*Eune graule, su eun âbre juchée  
Tenio deïn soun bé eun froumage.  
Moncieu Rena, pr l'odou appâté,  
Lui tint eune parlange approchante :  
Hé, ben l'bonjour la graule !  
Qu'ous etes bin gente ! Qu'ous marqué bien !  
Sïn vous affiater, si voute voué  
E autant ben qu'voute plomage,  
Ous etes la roigne de ceux boués.  
A ceux mots, la graule é toute héreuse  
Et pr fâr vouère sounne agriable voué,  
Bade le bé et enchappe l'froumage.  
Le rena le lappe et dit : moune boune graule,  
Appandez que tout flatteux  
Viveu d'ceux qu' les sourillont.  
C'te l'çon vel bin eune froumage, í cré.  
La graule, toute vonteuse et quetouse,  
Jeurô mès ín mijon tâ  
Que parsoune l'y affinerâ pu.*

### Le Corbeau et le Renard

*Maître Corbeau, sur un arbre perché,  
Tenait en son bec un fromage.  
Maître Renard, par l'odeur alléché,  
Lui tint à peu près ce langage :  
Et bonjour, Monsieur du Corbeau,  
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !  
Sans mentir, si votre ramage  
Se rapporte à votre plumage,  
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois.  
À ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie,  
Et pour montrer sa belle voix,  
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.  
Le Renard s'en saisit, et dit : Mon bon Monsieur,  
Apprenez que tout flatteur  
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.  
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute.  
Le Corbeau honteux et confus  
Jura, mais un peu tard,  
qu'on ne l'y prendrait plus.*